



Bilan annuel

2020

Rapport moral
Rapport d'activité
Rapport financier



Siège social :

MNHN – CP41
57 Rue Cuvier
75005 Paris

contact@lashf.org
<http://lashf.org>

Crédits photos :

Les photographies intégrées au présent rapport ne sont pas libres de droit.

Laurent Barthe : Cistude d'Europe (pages 23 et 36), Grenouille verte (page 30)

Matthieu Berroneau : Calotriton des Pyrénées (page 1), Triton marbré (page 17), Grenouille taureau (page 18), Grenouille des Pyrénées (page 33), zone humide (page 60)

Maël Dewynter : *Anomaloglossus degranvillei* (page 35)

Florian Morgen : Couleuvre helvétique (page 5), Rainette verte (page 27)

David Nussbaumer : Lézard ocellé (page 29)

Damien Troquereau : Pélodate cultripède (page 12), Vipère de Seoane (page 25), Salamandre tachetée (page 31), Couleuvre vipérine (page 48)

Sommaire

Qui sommes-nous ?	5
La SHF en 2020 et son évolution en 2021	6
Le conseil d'administration	6
L'équipe salariée	8
Les coordinateurs régionaux	8
Les adhérents	9
L'implication bénévole	10
Le réseau partenarial	11
 Rapport moral	 12
 Rapport d'activité	 17
Nos réalisations en 2020	18
Les projets techniques	18
<i>LIFE CROAA (Control stRategies Of Alien invasive Amphibians)</i>	18
<i>Mise en œuvre de la surveillance des échouages et captures de tortues marines de Méditerranée française pour la Directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » (DCSMM)</i>	20
<i>PNA II en faveur de la Cistude d'Europe 2020-2029</i>	23
<i>Missions réalisées auprès de l'ONF</i>	26
<i>Suivi de l'état des populations d'Amphibiens et Reptiles sur le long terme – Programmes POP</i>	27
<i>PNA II en faveur du Lézard ocellé 2020-2029</i>	29
<i>Programme "Un Dragon ! Dans mon jardin ? "</i>	31
<i>Étude préalable sur les amphibiens endémiques de France métropolitaine</i>	32
<i>Prestation de Capture-Marquage-Recapture (CMR) de Cistudes d'Europe au Lac du Bourget pour le CEN Savoie</i>	34

<i>Réalisation d'un diagnostic sur les Anomaloglossus dans le cadre de la rédaction du PNA en faveur des Harttiella et des Anomaloglossus de Guyane</i>	35
<i>Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du plan de gestion en faveur de la Cistude d'Europe dans la boucle de Chauzon pour l'EPTB d'Ardèche</i>	36
Expertise	37
<i>Commission Répartition</i>	37
<i>Commission Conservation</i>	38
<i>Commission RTMMF (Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française)</i>	38
<i>Commission Outre-Mer</i>	39
<i>Commission Cistude</i>	40
<i>Commission Sciences participatives</i>	40
<i>Commission Information et communication</i>	41
<i>Commission Terrariophilie</i>	42
Communication	44
<i>Publication du bulletin scientifique</i>	44
<i>Lancement de notre nouvelle revue HERPme !</i>	44
<i>Festival de Ménigoute</i>	45
<i>Congrès national 2020 et Assemblée Générale</i>	45
<i>Réseaux sociaux</i>	46
Engagement partenarial : le Club des 14	47
Rapport financier	48
Compte de résultat	49
Charges 2020	49
Produits 2020	52
Bilan	57

Qui sommes-nous ?



La SHF en 2020

Le conseil d'administration

L'Assemblée Générale Ordinaire du 14 novembre 2020 a voté le renouvellement du conseil d'administration. Deux membres sortants se sont représentés et ont été réélus : Stéphane Bellenoue et Cécile Patrelle-Lombard. Un nouvel administrateur s'est engagé à nos côtés : Alexandre Roux. Deux postes restent vacants.

Au 31 décembre 2020, le conseil d'administration se composait des treize membres suivants :

- ⊙ Jean-Marie Ballouard, administrateur
- ⊙ Laurent Barthe, président
- ⊙ Stéphane Bellenoue, trésorier adjoint
- ⊙ Maud Berroneau, administratrice
- ⊙ Jean Cassaigne, secrétaire
- ⊙ Hugo Cayuela, administrateur
- ⊙ Eric Graitson, administrateur
- ⊙ Claude Miaud, administrateur
- ⊙ Cécile Patrelle-Lombard, administratrice
- ⊙ Ludivine Quay, vice-présidente
- ⊙ Pierre Rivallin, trésorier
- ⊙ Alexandre Roux, secrétaire adjoint
- ⊙ Jérémie Souchet, administrateur

Fin 2020, le conseil d'administration a voté l'embauche de Laurent Barthe au poste de directeur et a élu un nouveau président à compter du 1^{er} mars 2021. Le conseil d'administration est désormais composé de :

Bureau



Claude Miaud
Président



Ludivine Quay
Vice-Présidente



Pierre Rivallin
Trésorier



Jean Cassaigne
Secrétaire

Administrateurs

- ⦿ Jean-Marie Ballouard, administrateur
- ⦿ Stéphane Bellenoue, trésorier adjoint
- ⦿ Maud Berroneau, 2nde vice-présidente
- ⦿ Hugo Cayuela, administrateur
- ⦿ Eric Graitson, administrateur
- ⦿ Cécile Patrelle-Lombard, administratrice
- ⦿ Alexandre Roux, secrétaire adjoint
- ⦿ Jérémie Souchet, administrateur

Membres d'honneur



Jean Lescure



Guy Nauveau



Gilbert Matz
(décédé en 2021)

L'équipe salariée

Au 31 décembre 2020, la SHF comptait cinq salariées.



Isabelle Chauvin
Responsable administrative
et financière



Delphine Gambaiani
Chargée de mission
Tortues marines



Myriam Labadesse
Chargée de mission
LIFE CROAA



Stéphanie Thienpont
Chargée de mission
Plans Nationaux d'Actions



Audrey Trochet
Chargée de mission
Suivi des populations

Les coordinateurs régionaux

Nous nous appuyons sur un réseau de coordinateurs régionaux, dont voici la liste au 31 décembre 2020 :

- ⊙ **Alsace** : Jacques Thiriet
- ⊙ **Aquitaine** : Matthieu Berroneau
- ⊙ **Auvergne** : Roland Vernet et Samuel Gagnier
- ⊙ **Bourgogne** : Nicolas Varanguin
- ⊙ **Bretagne** : Bernard Le Garff et Régis Morel
- ⊙ **Centre** : André Dutertre
- ⊙ **Champagne-Ardenne** : Stéphane Bellenoue
- ⊙ **Corse** : Michel Delaugerre
- ⊙ **Franche-Comté** : Hugues Pinston et Alix Michon
- ⊙ **Île-de-France** : Pierre Rivallin
- ⊙ **Languedoc-Roussillon** : Philippe Geniez
- ⊙ **Limousin** : Gaëlle Micheli
- ⊙ **Lorraine** : Damien Aumaître
- ⊙ **Midi-Pyrénées** : Gilles Pottier
- ⊙ **Nord-Pas-de-Calais** : Robin Quevillart
- ⊙ **Basse et Haute Normandie** : Mickaël Barrioz
- ⊙ **Pays de la Loire** : Philippe Evrard
- ⊙ **Picardie** : Mathieu T'Flachebba
- ⊙ **Poitou-Charentes** : Jean-Marc Thirion
- ⊙ **Provence-Alpes-Côte-d'Azur** : Julien Renet
- ⊙ **Rhône-Alpes** : Jean-Luc Grossi

Leur rôle est de diffuser les informations relatives à l'herpétofaune, notamment en lien avec sa répartition, de l'échelle locale à l'échelle nationale, et inversement.

Les adhérents

En 2020, le nombre d'adhérents est stable avec 371 adhérents à jour de leur cotisation au 31 décembre, contre 374 en 2019.

Pour la 1^{ère} année de sa mise en place, nous enregistrons 22 adhésions de type « familiale », représentant 12 % des adhésions 2020. 72 nouveaux adhérents nous ont rejoints cette année pour soutenir nos actions, représentant 19 % des adhérents 2020.

77 % des adhérents ont choisi l'option du bulletin scientifique. Les adhésions de personnes morales représentent 8 % des adhésions 2020. Les femmes représentent 22 % des adhérents 2020.

Nos adhérents se répartissent sur l'ensemble du territoire, avec une majorité en Occitanie (16 %) et Île-de-France (15 %).

Au 31/12/20, il est à noter que 14 départements ne comptent aucun adhérent : Aveyron 12, Corrèze 19, Corse du Sud 2A, Creuse 23, Loire 42, Lot 46, Haute Marne 52, Meuse 55, Sarthe 72, Tarn et Garonne 82, Haute Vienne 87, Vosges 88, Martinique 972, Mayotte 976.



L'utilisation de la plateforme HelloAsso, plus simple et rapide que l'adhésion au format « papier », est plus importante qu'en 2019, représentant 61 % des adhésions enregistrées (+26 %).

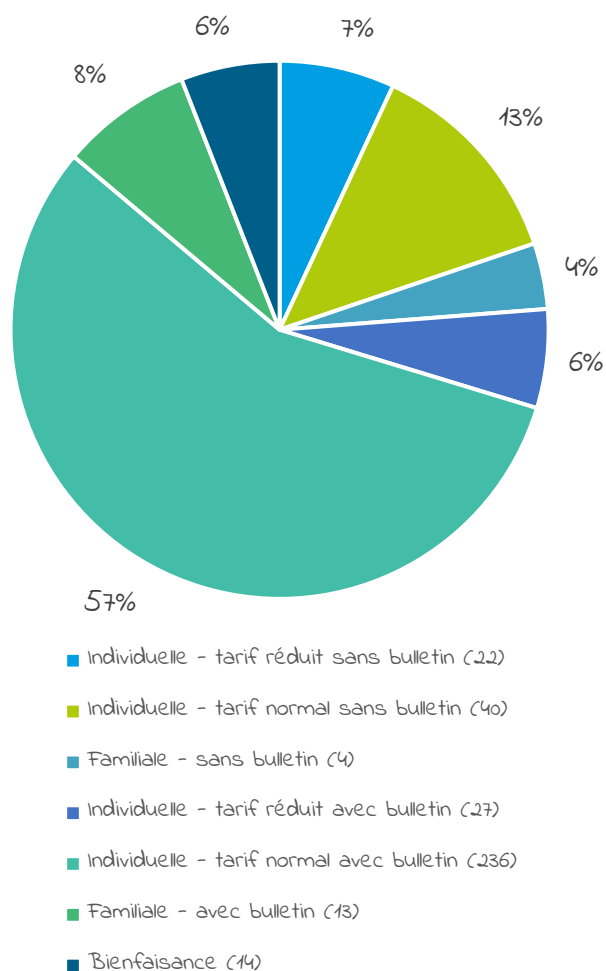
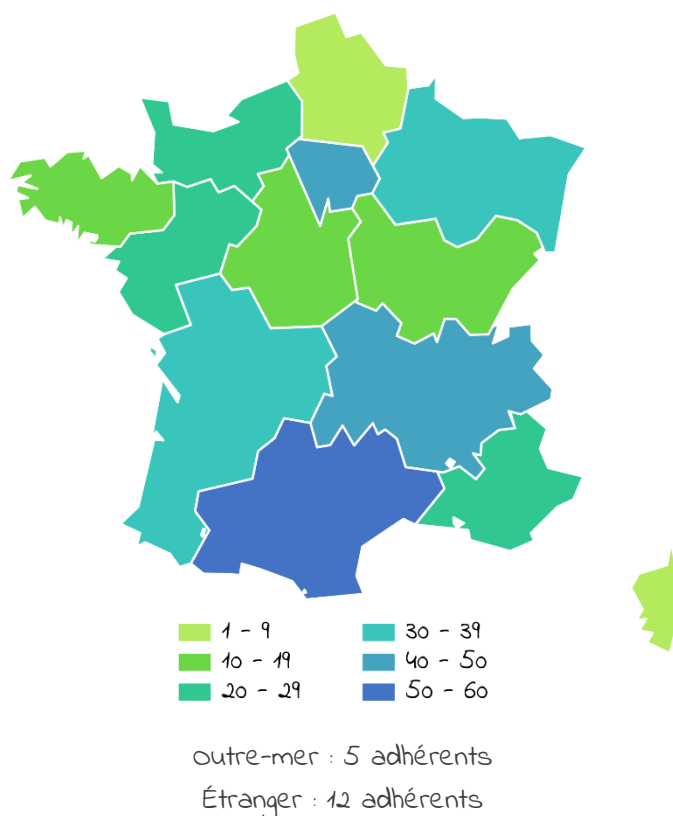


Figure 1. Répartition des cotisations 2020 par type d'adhésion



L'implication bénévole

Pour la 4^{ème} année consécutive, la valorisation du bénévolat a été comptabilisée. Nous sommes tous conscients que le bénévolat fait partie intégrante des fondamentaux de la vie associative.

Le cas de la SHF est expressément parlant puisque depuis sa création en 1971 et pendant 40 ans, elle a fonctionné uniquement grâce au bénévolat d'hommes et de femmes généreux, engagés et passionnés. En 2020, alors que la SHF compte seulement cinq salariées au 31/12, la prise en compte du bénévolat est primordiale et permet de présenter une image plus fidèle de l'association en démontrant la place et l'importance des contributions bénévoles sur ses activités diverses et variées :

- L'investissement de chaque administrateur,
- L'investissement de chaque coordinateur régional,
- Les huit commissions thématiques (Cistude, Communication, Conservation, Outre-mer, Répartition, RTMMF, Sciences participatives et Terrariophilie),
- L'élaboration, la préparation et la relecture du bulletin scientifique trimestriel et de la nouvelle revue numérique HERPme !
- La participation aux différents projets de l'association :
 - LIFE CROAA,
 - Mise en œuvre de la surveillance des échouages et captures de tortues marines de Méditerranée française pour la Directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » (DCSMM),
 - PNA Lézard ocellé,
 - PNA Cistude d'Europe,
 - PNA Anomaloglossus,
 - Programmes POP,
 - Étude préalable sur les amphibiens endémiques de France métropolitaine,
 - Évaluation préalable visant à définir la pertinence de la rédaction d'un programme national en faveur des serpents de France métropolitaine,
- La participation au comité de validation des données nationales,
- Les réunions de représentation ou consultation, l'expertise, etc....

Pour 2020, la SHF a enregistré 3 472 heures réalisées par des bénévoles, contre 4 093 heures l'année précédente, soit une baisse de 15 % par rapport à 2019. **Ces heures correspondent à l'équivalent de deux postes à temps plein**, elles ont été remontées par un total de 159 bénévoles.

Pour 2021, nous continuons à mobiliser et motiver davantage les bénévoles actifs de l'association à renseigner les fiches de suivi nécessaires à l'intégration de leurs actions dans ce calcul de valorisation, afin de présenter un bilan le plus réaliste possible et d'allonger encore cette liste !

Le réseau partenarial

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires financiers, techniques, institutionnels, associatifs et scientifiques.





Rapport moral



Bienvenue à l'Assemblée Générale de la SHF, enfin en présentiel... Je ne peux évidemment pas passer sous silence la période que nous venons de passer et j'adresse toute ma sympathie à tous ceux qui ont été durement touchés par cette pandémie. Je ne vais pas me joindre à la meute des commentateurs experts auto-proclamés sur les maladies émergentes mais seulement rappeler l'importante contribution scientifique au tournant du 21^{ème} siècle sur les scénarii d'apparition et de

généralisation des maladies émergentes chez l'espèce humaine, publications abondantes dans les plus grandes revues scientifiques. Je n'en citerai qu'une : Binder *et al.*, 1999 - *Emerging Infectious Diseases: Public Health Issues for the 21st Century*. Science 284 (5418), 1311-1313. Tout y est dit et décrit. Qu'est-ce que nous pouvons tirer de ce que nous vivons ? Le traitement des effets comme la vaccination est une réponse efficace pour la partie succincte de l'humanité qui y a accès (en attendant l'émergence de nouveaux variants) alors que la cause (la mise en contact entre l'homme et des réservoirs viraux) apparaît bien peu traitée. Chercher quelque chose de positif dans tout cela est peut-être la vulgarisation du concept de « Une seule santé (One Health) » qui assume la relation étroite entre la santé humaine et le bon état écologique des environnements dans lesquels nous vivons. Et cela est évidemment directement en lien avec de nombreuses activités de la Société Herpétologique de France ! Malgré la protection apportée aux amphibiens et reptiles de France, nous savons bien que leur persistance dépend directement de la qualité des écosystèmes qu'ils colonisent. Nous savons aussi maintenant que notre santé (dont la définition inclut le bien-être) est étroitement liée à cette qualité... La biodiversité est maintenant une terminologie bien identifiée par le grand public. Peut-être que le prochain levier sera cette compréhension de la nécessité d'un « bon état » écologique des milieux dans lesquels nous vivons (villes, campagnes, ...) pour notre propre santé, et c'est un encouragement à œuvrer à décrire cet état, à le préserver voir à l'améliorer là où il est hélas bien souvent très dégradé.

La SHF connaît une importante dynamique et c'est donc un vrai plaisir, au nom de Conseil d'Administration, de présenter dans ce rapport moral les nombreuses actions réalisées en 2020, évidemment d'une manière très résumée.

1. Contexte sanitaire 2020

La mise en place du confinement a mené à la suppression des événements normalement réalisés en présentiel (réunions du CA, congrès annuel). La mise en place de la visioconférence a cependant permis la tenue de ces réunions. Malgré une longue réflexion sur différentes formules pour le Congrès annuel, il n'a pas pu avoir lieu en 2020. Si certaines réunions entre les salariés de la SHF ont été annulées, cette équipe est habituée à travailler en distanciel et a pu mener à bien les tâches programmées en 2020.

2. Évolution de l'équipe salariée

La progression de la composition de l'équipe salariée de la SHF s'est poursuivie en 2020 avec le recrutement de Delphine Gambaiani (en charge du RTMMF) et Audrey Trochet (programmes POP et LIFE CROAA). Fin 2020, elle se composait de cinq personnes (avec Isabelle Chauvin, Myriam Labadesse et Stéphanie Thienpont).

Je profite de cette occasion pour empiéter sur le 1^{er} trimestre 2021 et souligner le recrutement d'un directeur en mars 2021. Administrateur depuis 2013, Laurent Barthe a été le président de la SHF d'octobre 2017 à mars 2021. Son activité au sein de la SHF était bien au-delà de celle attendue d'un président...La présence d'une équipe salariée en accroissement – en lien direct avec l'augmentation des activités de la SHF – nécessitait le recrutement d'un directeur. En concertation avec le CA, Claude Miaud a candidaté à la responsabilité de Président de la SHF, sous réserve du recrutement de ce directeur, ce qui a été réalisé en mars 2021.

3. Programmes en cours

Les nombreux programmes engagés par la SHF sont décrits sur le site (lashf.org) et présentés dans le rapport d'activité. Je me contenterai de souligner les faits marquants suivants :

- ⊙ **Serpents et amphibiens endémiques.** La SHF a travaillé avec le MNHN et des partenaires spécialisés pour proposer au Ministère de la Transition écologique des stratégies ciblant les espèces pour lesquelles il est urgent d'intervenir. Pour les reptiles, ce sont les vipéridés qui sont concernés et pour les amphibiens, il s'agit des espèces endémiques de Corse et des Pyrénées.
- ⊙ **Écriture d'un 1^{er} PNA concernant les amphibiens de Guyane.** Grâce au travail de la Commission Outre-mer (Élodie Courtois) et à notre présence active en Guyane, la SHF a eu la responsabilité de coordonner l'écriture du Plan national d'actions de conservation en faveur des *Harttiella* et des *Anomaloglossus* de Guyane.
- ⊙ **Vers un meilleur fonctionnement des commissions de la SHF.** Un travail s'est engagé avec plusieurs commissions afin de mettre en place une feuille de route. L'objectif est que les administrateurs, les salariés et les responsables de commission puissent travailler efficacement et dans la même direction. Le projet associatif permettra d'affiner ce travail.
- ⊙ **L'implication dans le CLUB 14,** regroupant les associations nationales suivantes : ANPCEN, ASPAS, FERUS, FNE, Fondation Nicolas Hulot, H&B, LPO, OPIE, SFDE, SFEPM, SHF, SNPN, SURFRIDER et WWF.
> cf. rencontre avec Mme Abba Secrétaire d'État à la Biodiversité.
- ⊙ **Avancées sur le projet associatif.** En 2020, le projet associatif a été freiné par la pandémie et nous n'avons pas pu réaliser les rencontres que nous avons imaginées avec nos adhérents. Cependant, le projet a suivi son cours de façon dématérialisée. Le 18 janvier 2020, les résultats du questionnaire aux adhérents ont été présentés au CA. Ils ont ensuite été envoyés aux adhérents sous forme synthétisée et mis à disposition sur le site Internet. Les bénévoles du groupe de travail pour le projet associatif ont eu des moments d'échanges avec les salariés, le réseau RTMMF ou encore les coordinateurs qui ont été sollicités également sur un questionnaire en mai 2020, et dont la synthèse a été présentée au CA ainsi qu'aux personnes consultées. Elle a permis de bien cibler les attentes que ces derniers avaient quant à l'évolution de leur rôle au sein de la SHF.

À l'automne de 2020, le groupe de travail a produit le premier élément du projet associatif, à savoir l'état des lieux actuel de l'association. Cet état de lieux et les différents retours des adhérents, coordinateurs et administrateurs a ensuite permis l'identification des enjeux forts de la SHF pour les années à venir : la vie associative, la communication, la professionnalisation de l'association et les politiques et stratégies de cette dernière. Ces enjeux ont été débattus et validés lors du CA du 13 octobre 2020.

Le 5 décembre 2020, une demi-journée a été consacrée par les administrateurs à un travail en deux groupes afin de déterminer les différentes pistes d'actions à mener pour répondre aux enjeux identifiés, ces actions ont ensuite été validées en CA en mars 2021. Le travail de priorisation des actions a été mené au printemps 2021 et un atelier sur le projet associatif sera prévu pour le Congrès d'octobre 2021. L'année 2020 a également été mise à profit pour rechercher des financements à la réalisation de ce travail malheureusement sans succès, c'est pourquoi il a été poursuivi par les bénévoles.

Pour autant, des financements ont pu à cette occasion être identifiés, afin de permettre dans les années à venir l'obtention de lignes budgétaires de fonctionnement, qui faciliteront certainement la réalisation du projet associatif.

- ⦿ **Finalisation du travail effectué sur l'arrêté de protection des amphibiens et reptiles sorti début 2021.** Nous sommes toutefois conscients qu'il est nécessaire de reprendre les négociations pour faire encore améliorer la protection de certaines espèces dont certaines grenouilles encore pêchables ou les couleuvres méditerranéennes (*Zamenis scalaris* et *Malpolon monspessulanus*).

- ⦿ **Programme LIFE CROAA.**

- Visite du moniteur NEEMO (en charge du suivi du projet pour la Commission Européenne) les 3 et 4 mars 2020 à La Coquille (24), dans les locaux de notre partenaire, le PNR Périgord-Limousin.
- Constitution d'un groupe de travail dans l'objectif d'identifier une stratégie de communication et de sensibilisation à destination du grand public, susceptible d'acquérir des animaux exotiques. Le but est de trouver des moyens de communication efficaces pour responsabiliser les acheteurs et éviter le relâché d'espèces exotiques dans la nature. Ce travail a été fait en partenariat avec le PNA Cistude. Le groupe de travail est constitué de Vincent Noël, Olivier Marquis, Rémi Ksas, Jérôme Maran, Dominique Marrant, Olivier Calvez, Jean-Marie Ballouard, Sébastien Caron, Vincent Morcillo, Lionel Courmont, Joseph Celse.
- Organisation d'un séminaire de travail en décembre 2020 dans l'objectif de définir une stratégie de gestion pour les noyaux les plus étendus. Ce séminaire de travail a rassemblé des gestionnaires, des services de l'État, des associations de protection de la nature. Il a été précédé d'une réunion de travail avec des scientifiques qui s'est tenue fin novembre 2020. Les conclusions du séminaire orientent vers des solutions « basées sur la nature », afin de favoriser la cohabitation entre les espèces autochtones et les espèces exotiques envahissantes et ainsi améliorer la résilience des espèces autochtones.

- ⦿ **Signature de la convention OFB-SHF sur le programme de surveillance du milieu marin** via le suivi des tortues marines qui fréquentent les eaux françaises de Méditerranée et qui s'accompagne d'un budget permettant le recrutement d'une personne à temps plein.

4. Réunion avec Bérangère Abba, secrétaire d'État à la Biodiversité

Bérangère Abba, Secrétaire d'État en charge de la biodiversité et Pierre-Édouard Guillain, Conseiller Écosystèmes terrestres, chasse et forêt (MTS) ont reçu Laurent Barthe, Président de la SHF et Claude Miaud, Vice-Président de la SHF le 19 novembre 2020 (visioconférence). Mme la Secrétaire d'État, suite à des échanges avec le Club14, avait souhaité s'entretenir avec chacune des associations nationales. Les principaux points abordés lors de cette

réunion ont été : une présentation de la SHF ; son implication auprès du Ministère et du MNHN pour la mise en œuvre des politiques de l'État ; les attentes de la SHF telles que la sortie de l'arrêté de protection des amphibiens et reptiles avant fin 2020 ; la mise en place de stratégies sur les espèces à forts enjeux conservatoires (notamment serpents) ; la meilleure prise en compte des sites d'écrasements dans les politiques publiques ; la disparition/l'altération constante des habitats « naturels » ; plus globalement (en tant qu'association de protection de l'environnement) le manque de réactivité pour répondre aux constats dressés depuis des décennies (sur le déclin des espèces/populations et de leurs habitats) ; et le manque d'équité sur la prise en compte de la biodiversité et des écosystèmes face aux projets/demandes des aménageurs, industriels, agriculteurs et chasseurs.

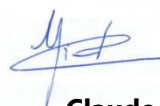
Tous ces points ont été discutés en détail et d'une manière synthétique, je retiendrai :

- ⊙ Le dossier « protection des espèces » : Mme Abba s'est engagée à ce que l'arrêté de protection des amphibiens et reptiles soit officiellement publié avant la fin de l'année 2020.
- ⊙ La conservation des Tortues marines et le travail mené par la SHF, via son réseau RTMMF, permettant à la France de remplir ses obligations européennes en lien notamment avec la DCSMM. Mme Abba a précisé qu'elle irait, après la réunion, visionner le reportage de France 3 Occitanie diffusé la veille et mettant en lumière le rôle et les missions du RTMMF dans l'étude des plastiques ingérés par les Tortues marines.
- ⊙ Nous avons souligné la très bonne relation de la SHF avec le MTE (équipes opérationnelles et cabinet) et en particulier l'implication de Mme Jeanne-Marie Roux-Fouillet, chargée de mission au MTE, notre interlocutrice privilégiée et toujours à notre écoute.
- ⊙ Nous avons également présenté l'équipe salariée de la SHF pour souligner la professionnalisation de notre association.
- ⊙ Les autres projets abordés (écrasements routiers en période de migration des amphibiens, avec le projet de programme LIFE porté par le CEREMA), les suivis POP (en insistant sur leur importance stratégique en termes d'outils pour les nombreuses évaluations réglementaires comme Natura2000, Znieff, etc.) et pour les gestionnaires (RNF, PN, conservatoires, etc.), et le programme LIFE CROAA pour lequel Madame la Ministre a également souhaité des précisions.

Nous avons évidemment insisté sur le constat affligeant de l'érosion (quel néologisme pour dire la perte !) de la biodiversité malgré les nombreux constats datant de plusieurs décennies (voir mon propos liminaire sur les pandémies...). Madame la Ministre nous affirme être consciente de cette réalité, et défend les stratégies mises en place par l'État (SNB notamment). À ce sujet, Madame la Ministre souhaite s'appuyer sur les associations nationales et dans les échanges aux niveaux régional et départemental, et reconduire ces entretiens afin de pouvoir faire des points réguliers avec la SHF.

Il est évidemment impossible de remercier chaque personne et chaque structure qui s'est mobilisée en 2020, et nous aide régulièrement à fournir des éléments techniques et scientifiques dans le but de renforcer la légitimité de nos demandes et de nos actions. Je renouvelle mes remerciements à l'équipe salariée pour la qualité de son travail et son engagement infailible. J'associe évidemment l'ensemble des bénévoles quelle que soit leur possibilité d'implication, les chers membres du CA, les responsables de commissions et tous les membres de la SHF qui nous supportent chaque année.

Merci pour votre attention.



Claude Miaud, Président



Rapport d'activité

Nos réalisations en 2020

Les projets techniques



LIFE CROAA (Control stRategies Of Alien invasive Amphibians)

2020, déjà trois ans que le LIFE CROAA a débuté !

Nous voilà arrivés à la moitié du projet, le temps de dresser quelques premiers bilans. Les premières années nous ont permis d'améliorer les connaissances sur la biologie et l'écologie du Xénope lisse et de la Grenouille taureau et de poursuivre la gestion des noyaux les moins étendus. Des cartes de connectivité ont été produites pour les grands noyaux, indiquant que les capacités de déplacement des deux espèces leur permettent sans difficulté de poursuivre leur expansion. La nécessité de réunir les spécialistes européens et internationaux des deux espèces, les gestionnaires et les services de l'État, s'est donc fait rapidement ressentir afin d'alerter sur la situation et identifier une stratégie de gestion adaptée. C'est dans cette optique qu'un séminaire de travail, en visioconférence, a été organisé à la fin de l'année. Les conclusions tendent à s'orienter

vers des solutions basées sur la nature, lorsque la contention des noyaux s'avère impossible. L'objectif, en restaurant les milieux, est de favoriser la résilience des espèces autochtones et améliorer la coexistence entre ces dernières et les espèces invasives. Cette piste reste à approfondir.

En parallèle, une campagne de communication a été initiée dans le but de sensibiliser à la problématique des espèces exotiques envahissantes et éviter tout risque d'introduction dans le milieu naturel. Pour cela, un groupe de travail composé d'experts de la captivité d'animaux a été constitué. Les échanges ont permis d'identifier le public à cibler : le grand public susceptible d'acquérir des animaux exotiques en animalerie. L'objectif est d'éviter les achats « coup de cœur » qui malheureusement conduisent trop souvent à l'abandon des animaux. Plusieurs livrables, dont des affiches et une vidéo, ont été produits en 2021 en ce sens. Ce travail s'est fait grâce à l'implication de la Commission Terrariophilie et de bénévoles, que nous remercions chaleureusement, ainsi qu'en partenariat avec le PNA en faveur de la Cistude d'Europe.

Mi-2020, ce groupe de travail a également été mobilisé afin de proposer une mise à jour de l'arrêté du 14 février 2018 fixant la liste des



espèces exotiques envahissantes en France métropolitaine. Une note technique proposant des modifications a été transmise à l'OFB conduisant, entre autres, à l'inscription du Xénope lisse en Annexe 2 (interdiction d'introduction, de vente, de transport, d'échange, etc.).

Enfin, l'élaboration de plusieurs supports de communication s'est poursuivie. Deux vidéos thématiques ont également été diffusées : « Qu'est-ce que le LIFE CROAA ? » et « La Grenouille taureau et le Xénope lisse ». Elles sont disponibles sur [la chaîne YouTube de la SHF](#). En 2021, trois nouvelles vidéos ont été produites.

Enfin, le travail débuté en 2018/2019 sur la mallette pédagogique s'est poursuivi et a conduit à la finalisation de l'outil mi-2021. L'ensemble des éléments constituant la

mallette sont disponibles sur le [site de la SHF](#) et du [LIFE CROAA](#).

Le contexte sanitaire ne nous ayant pas permis de nous réunir en 2020, toutes les réunions de coordination avec les partenaires du projet se sont tenues en visioconférence. Nous avons toutefois échangé début mars, avant le premier confinement avec Quirin Renard, notre moniteur NEEMO en charge du suivi de notre dossier. Cette rencontre s'est tenue dans les locaux de notre partenaire, le Parc naturel régional Périgord-Limousin, que nous remercions pour son accueil et l'organisation de la sortie terrain.

2021 devra permettre la poursuite des actions de terrain pour la dernière année, la finalisation de plusieurs livrables et la réalisation d'études et de suivis visant à évaluer l'impact du projet, tant sur le plan technique que sur le plan socio-économique.



Mise en œuvre de la surveillance des échouages et captures de tortues marines de Méditerranée française pour la Directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » (DCSMM)



Administration et organisation du Réseau

Le Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française était placé sous la coordination de Cathy Cesarini (pour la Corse) et de Jacques Sacchi jusqu'en mars octobre 2020 pour le continent, remplacé par Claude Miaud à partir de cette date. L'ensemble des acteurs Tortues marines exprime leur gratitude à Jacques Sacchi pour son engagement dans la commission RTMMF, et souhaite qu'il nous fasse bénéficier de sa grande expérience du domaine maritime pour de nombreuses années.

En juillet 2020, le bilan des actions menées de 2017 et 2020 a été rédigé et transmis à l'OFB. Il est disponible sur le site internet de la SHF.

L'année 2020 est également marquée par le conventionnement entre la SHF et l'OFB pour le programme de surveillance des tortues marines, qui se traduit concrètement par le financement d'un temps plein et le recrutement de Delphine Gambaiani. Ce programme est réalisé en partenariat avec l'association Cétacés Association Recherche Insulaire (CARI) en Corse, le Centre d'Études et de Sauvegarde des Tortues Marines de Méditerranée (CestMed), le Centre de Réhabilitation de la Faune Sauvage (CRFS) de Marineland et le Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive (CEFE).

Les actions mises en place en 2020 concernent l'animation et l'opérationnalité du RTMMF dont les indicateurs sont :

Les correspondants RTMMF (titulaires de la carte verte) :

- ⊙ 144 correspondants (101 pour le continent, 43 pour la Corse).
- ⊙ 27 correspondants n'ont pas souhaité renouveler leur carte verte (par manque de temps ou pour cause de déménagement).
- ⊙ 45 souhaitent suivre une formation de « recyclage » pour se familiariser avec le protocole d'intervention en cas d'observation de tortue marine (personnes à contacter, relevés biométriques, prises de photographies, prélèvements biologiques, remplissage des fiches d'observations, congélateurs dédiés au RTMMF, etc.).

L'animation au sein du RTMMF :

7 groupes de discussion WhatsApp des correspondants du continent ont été créés, répartis en zones géographiques (TMRoussillon, TMAude, TMEstLanguedoc, TMCamargue, TMOuestProvence, TMEstProvence et TMAlpesMaritimes). Ces groupes permettent de rapidement mobiliser les correspondants RTMMF en cas d'observation de tortue marine (échouage, capture accidentelle, observation en mer, évènement de ponte), d'entretenir la motivation des correspondants, de leur faire un retour sur certaines observations/interventions et d'échanger sur divers sujets concernant ces animaux.

Les actions de sensibilisation :

Dans le cadre du programme de sciences participatives du CPIE Bassin de Thau « Sentinelles de la Mer » et participation à des événements tels que :

- ⊙ La journée d'échanges autour du réseau « Sentinelles de la Mer » le 28 juillet 2020 à Frontignan (34).
- ⊙ Le comité technique du réseau Sentinelles de la mer Occitanie du 11 décembre 2020 (bilan de l'année et perspectives 2021).
- ⊙ Le tournage d'une mini web-série « Dernière saison » sur les tortues marines et le RTMMF le 26 août 2020.
- ⊙ La participation à l'animation « Dans les bras du Rhône » organisée par le CPIE d'Arles aux Saintes Maries de la Mer le dimanche 4 octobre 2020.
- ⊙ La présentation du rôle et des actions du RTMMF lors d'ateliers, interventions scolaires, conférences ou stands, régulièrement organisés par des structures partenaires telles que le CESTMed, le CRFS, le Parc Naturel Régional de Camargue ou encore l'Association Développement Durable Écologie Camargue (ADDEC).
- ⊙ La contribution (en collaboration avec d'autres partenaires tels que l'OFB, le CESTMed et l'association Marineland) à la rédaction d'une fiche réflexe sur les protocoles à mettre en place (personnes à contacter, mise en défens du site, suivis biologiques, sensibilisation du grand public, gestion des médias, kit de surveillance, etc.) en cas de pontes/d'éclosions de tortues marines sur les plages de Méditerranée française.
- ⊙ La réflexion sur un kit d'intervention

pour les correspondants RTMMF. Distribué lors des prochaines formations (cartes vertes, recyclage) ce kit inclut le matériel pour la réalisation des mesures et prélèvements, et des éléments de communication.

- ⊙ L'organisation de réunions de la Commission Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française (RTMMF) de la SHF. Les deux dernières réunions ont eu lieu le 14 et 18 décembre 2020.
- ⊙ La mise en place de correspondants référents et responsables de secteurs :
 - Jean-Baptiste Sénégas (correspondant RTMMF et directeur du CESTMed) pour les départements suivants : 66, 11, 34, 30 et 13.
 - Sidonie Catteau (correspondante RTMMF et responsable du CRFS) pour les départements suivants : 83 et 06.

Quelques données d'observation

Entre janvier et décembre 2020, 204 observations de tortues marines (toutes espèces confondues) ont été faites (147 observations en mer, 54 échouages ou captures accidentelles).

L'espèce a été déterminée et validée pour 98 % des observations, à savoir 94 % pour la Tortue caouanne (*Caretta caretta*), 4 % pour la Tortue luth (*Dermochelys coriacea*) et 2 % pour la Tortue verte (*Chelonia mydas*).

Parmi les 204 tortues observées en 2020, 32 Tortues caouannes (27 vivantes et 5 mortes) ont été capturées accidentellement dans des engins de pêche ou présentaient des marques de capture (escarres sur le plastron, hameçons accrochés, lésions caractéristiques au niveau des membres, etc.). Quatre tortues sont probablement mortes asphyxiées suite à

une capture accidentelle. Quatre tortues (deux vivantes et deux mortes) présentaient des marques de collisions avec un navire (lésions sur la carapace, cicatrisées ou pas, dues à des hélices ; membres amputés). Une tortue vivante a été observée enchevêtrée dans une bâche plastique et a été libérée.

Enfin, trois événements de ponte de Tortues caouannes, considérés comme trois observations, ont eu lieu :

- ☉ Dans la nuit du 9 au 10 juillet 2020, une tortue a été observée en train de pondre sur la plage des Sablettes à Fréjus. Le 26 août, 15 petites tortues émergent et passent à travers les barrières installées autour du nid, suivies par huit nouvelles dans la matinée et 22 la nuit suivante. Huit émergeront jusqu'au 28 août, soit un total de 58 tortues parties en mer (23 œufs non éclos). À peine émergés, tous les nouveaux nés se sont systématiquement dirigés à l'opposé de la direction de la mer, tout droit en direction de la ville où se trouvent le marché nocturne et de nombreux restaurants et réverbères. C'est en créant une source lumineuse « rasante » au-dessus du sable, placée côté mer en direction du nid, que les petites tortues, d'elles même, ont fait demi-tour et ont pris la direction de la mer.
- ☉ Le 11 juillet 2020, une trace de remontée de tortue a été observée

par un promeneur sur la plage des Esclamandes à St Aygulf, le nid a été découvert le 15 juillet. Les émergents sont sortis du nid après 74 jours d'incubation

- ☉ Le 10 septembre 2020, sur la plage de Palonbaggia en Corse, une promeneuse aurait observé un émergent. Cette observation n'a malheureusement pas pu être vérifiée.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées pour le suivi et la surveillance de ces nids et nouveau-né... Gestion de la presse, des badauds et des différentes institutions présentes sur site (commune, département, région, OFB, DREAL...).

Quelques prélèvements et analyses

Parmi les 32 tortues marines mortes récupérées en 2020, cinq ont fait l'objet d'une dissection et trois autopsiées par un vétérinaire dans un laboratoire dédié. Les huit restantes le seront prochainement.

Le tractus digestif de ces spécimens est systématiquement prélevé, pour l'analyse des déchets ingérés demandée dans le cadre de la convention SHF-OFB.

Ces animaux ont permis des prélèvements de sang, peau, muscles, foie, humérus et carapace pour les analyses génétiques démographiques et toxicologiques.

PNA II en faveur de la Cistude d'Europe 2020-2029

En avril 2018, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes a confié à la SHF la rédaction du second Plan national d'actions en faveur de la Cistude d'Europe. Le PNA 2020-2029, a reçu un avis favorable du CNPN le 28 février 2020.

Dès septembre 2019, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes avait missionné la SHF pour la mise en œuvre de deux actions du PNA jugées prioritaires : le développement d'une base de données permettant, entre autres, de stocker les données de suivi par CMR et la rédaction d'un document visant à encadrer les projets de réintroduction et de renforcement de populations. Outre ces deux actions, engagées en 2019 et concrétisées en 2020, l'année 2020 a été riche en réalisations pour la première année officielle de l'animation du nouveau PNA :

- ⊙ Mise à jour du [site internet du PNA](#) ;
- ⊙ Création d'une plaquette synthétique de présentation du PNA ;
- ⊙ Mise à jour de la carte de répartition de l'espèce ;
- ⊙ Réalisation d'une carte de sensibilité à l'échelle nationale ;
- ⊙ Animation d'un groupe de travail pour accompagner la rédaction du guide sur la prise en compte de la Cistude dans la séquence Éviter-Réduire-Compenser ;
- ⊙ Animation d'un groupe de travail commun avec le LIFE CROAA sur la création de supports de communication à destination du grand public ;
- ⊙ Rédaction d'un bilan des actions de lutte contre la Trachémyde engagées en France depuis le 1^{er} PNA ;

- ⊙ Développement d'une stratégie globale de lutte contre les espèces de tortues exogènes en milieu naturel.

Le Comité de pilotage du PNA s'est réuni le 1^{er} décembre 2020, en visioconférence compte-tenu du contexte sanitaire. Une quarantaine de participants (associations, services de l'État, Agence de l'Eau, Universités, etc.) ont participé aux échanges, validé les documents produits dans le cadre de l'animation 2020 et proposé les orientations pour l'année 2021.



Évaluation préalable visant à définir la pertinence de la rédaction d'un programme national en faveur des Serpents de France métropolitaine

Malgré leur statut de protection, les Serpents de France métropolitaine constituent un groupe d'espèces peu pris en compte dans les programmes de conservation. À l'exception de la Vipère d'Orsini qui bénéficie d'un Plan national d'actions, aucune autre espèce ne fait actuellement l'objet de programme spécifique de conservation à l'échelle nationale. Or les herpétologues constatent un déclin généralisé des populations de serpents en métropole. La situation pour certaines espèces, comme la Couleuvre vipérine, la Vipère de Séoane ou la Vipère péliade, apparaît même particulièrement préoccupante à court terme.

Les causes de déclin sont multifactorielles : dégradation et fragmentation de l'habitat, gestion inadaptée des milieux, mauvaise prise en compte des espèces dans les projets d'aménagement du territoire, destructions intentionnelles liées à "la peur du serpent", etc.

Certaines de ces menaces pourraient être maîtrisées par la mise en œuvre d'une stratégie de conservation à l'échelle nationale afin d'assurer la conservation de ces espèces à long terme.

Fort de ce constat, la SHF a proposé au Ministère de la Transition écologique d'établir un bilan de l'état de conservation des populations de France métropolitaine. Les objectifs de ce travail étaient :

- Évaluer la pertinence de la rédaction d'un Plan national d'actions en faveur des serpents ;

- Proposer une liste d'espèces dont le statut de conservation nécessiterait la mise en œuvre d'un Plan national d'actions.

Un rapport présentant les treize espèces de serpents de France métropolitaine a été rédigé au cours de l'année 2020. Il propose une analyse de l'état de conservation de chacune des espèces, rappelle leurs différents statuts de protection de l'échelle mondiale et à l'échelle régionale et évalue le degré de priorité de chaque espèce quant à des actions de conservation. Les menaces pesant sur ces espèces sont résumées, puis une analyse, menée par un groupe d'experts, expose l'intérêt potentiel pour chacune des espèces de faire l'objet de la rédaction d'un PNA. Enfin, une réflexion est menée pour définir la stratégie la plus pertinente pour la mise en place d'un ou plusieurs PNA sur les Serpents de France métropolitaine. Ce rapport s'accompagne de treize « Fiche Diagnostic PNA » rédigées selon le modèle élaboré dans le cadre de la Note ministérielle du 9 mai 2017. La « Fiche Diagnostic PNA » a pour but d'orienter le Ministère de la Transition écologique dans sa décision d'élaborer (ou non) un Plan national d'actions.

Tenant compte des résultats des expertises, du fait qu'un PNA doit porter sur une(des) espèce(s) menacée(s), qu'une mise en œuvre efficiente du plan repose sur son opérationnalité, le document propose la rédaction d'un Plan national d'actions en faveur de la Vipère aspic et de la Vipère péliade.

Les arguments en faveur de la rédaction de ce plan sont les suivants :

- ⊙ Les deux espèces montrent des statuts de conservation et des tendances défavorables ;
- ⊙ Elles sont jugées « fortement prioritaires » et « prioritaires » par le Comité d'experts ;
- ⊙ L'intégration de seulement deux espèces dans un même PNA permet de garantir une bonne opérationnalité ;
- ⊙ Un réseau d'acteurs travaillant sur ces deux espèces est déjà constitué et prêt à s'investir dans un projet de PNA ;
- ⊙ Ce Plan permettra d'assurer la conservation de l'ensemble des Vipéridés de France métropolitaine dans la mesure où la Vipère d'Orsinii bénéficie depuis de nombreuses années d'un PNA, qui

s'avère bénéfique à la conservation de cette espèce, et la Vipère de Seoane, dont la répartition est relativement limitée, pourra facilement faire l'objet d'une fiche action spécifique intégrée au Plan national d'actions en faveur de la Vipère aspic et de la Vipère péliade.

- ⊙ La mise en œuvre d'actions de conservation en faveur de la Vipère aspic profitera à la Coronelle lisse, espèce prioritaire, dans la mesure où ces deux espèces occupent des habitats similaires.

La mise en œuvre d'un PNA en faveur des Vipères permet d'engager un important travail de sensibilisation auprès du grand public, travail qui bénéficiera à l'ensemble des espèces de Serpents de France métropolitaine trop souvent victimes de la méconnaissance du public.



Missions réalisées auprès de l'ONF

En 2020, l'implication de la SHF aux côtés de l'ONF dans l'animation des PNA en faveur du Sonneur à ventre jaune, du Pélobate brun et du Crapaud vert s'est poursuivie. Les cartes de répartition des trois espèces ont notamment été mises à jour. Nous avons participé aux réunions du Comité de pilotage du PNA Pélobate brun et du PNA Sonneur à ventre jaune, qui se sont tenues en visioconférence respectivement le 04 décembre et le 14 décembre 2020.

La SHF a également organisé le colloque de restitution des trois PNA. L'événement s'est tenu du 8 au 10 septembre 2020, à Mesnil-Saint-Père, près du Lac d'Orient. Près de 80 experts des trois espèces ont participé, rendant les échanges très riches. Nous avons

également eu le plaisir de recevoir Mme Jeanne-Marie Roux-Fouillet, chargée de mission au Ministère de la Transition écologique, en charge des questions concernant les amphibiens, les reptiles et les invertébrés. Nous la remercions pour sa présence. Une journée technique, organisée le dernier jour du colloque, a notamment permis de mettre en lumière les stratégies de prise en compte du Sonneur à ventre jaune dans les pratiques sylvicoles.

Enfin, une formation sur la biologie de la conservation a été organisée à destination des membres du réseau herpétologique de l'ONF. Dispensée par Guillaume Astruc, elle s'est tenue début septembre 2020 à Paris.





Suivi de l'état des populations d'Amphibiens et Reptiles sur le long terme – Programmes POP

pement du module « POP », celui-ci devrait être opérationnel tout début 2021.

En parallèle, la coordination et l'animation du programme POP ont été amorcées début 2020, via l'envoi régulier de mails et d'actualités aux personnes et structures concernées. Contraints de ne pas pouvoir organiser de rencontres spécifiques au programme POP en présentiel en 2020, du fait de la situation sanitaire, des webinaires seront programmés en 2021 afin d'informer fréquemment les personnes impliquées des actualités du programme POP (présentation du module « POP », statistiques employées pour les analyses, présentation de nouveaux protocoles spécifiques, etc.).

Enfin, l'année 2020 a également permis de diffuser pour la première fois, les premiers résultats du POPAmphibien à l'échelle nationale. De nombreux échanges avec les participants ont eu lieu, la plupart étant ravis de voir que les données qu'ils avaient transmises depuis plusieurs années étaient valorisées. Ces résultats font également l'objet d'un article scientifique soumis dans le bulletin scientifique de la SHF.

En 2020, la SHF a mené de multiples actions sur ce projet. La première s'est focalisée sur la mise à jour de la base de données des personnes et/ou structures ayant mis ou mettant en place un ou plusieurs protocoles POPAmphibien/POPReptile.

Ce travail chronophage a permis également d'actualiser les contacts et de recueillir les derniers jeux de données récoltés. En parallèle, tous les protocoles ainsi que les documents annexes associés ont bénéficié d'une actualisation (documents disponibles en ligne sur <http://lashf.org/popamphibien-2/> et <http://lashf.org/popreptile/>).

Afin de simplifier la saisie des données recueillies, mais également la compilation des jeux de données à l'échelle nationale, la deuxième action phare engagée sur ce projet a été le développement d'un module de saisie en ligne des données POP, sous la plateforme GeoNature. Après plusieurs mois d'échanges avec le prestataire en charge du dévelop-

Gestion et administration de la base nationale de données herpétologiques

Au cours de l'année 2020, nous avons poursuivi le développement de GeoNature. En parallèle de la maintenance de la base nationale des données herpétologiques, de nouveaux modules de saisie de données, spécifiques à plusieurs protocoles d'inventaire ou de suivi, ont été développés. Ces modules spécifiques ont pour objectif de faciliter la saisie des données selon les différents protocoles/programmes listés ci-dessous, mais également de simplifier leur compilation, leur analyse et leur restitution à l'échelle nationale, afin d'améliorer les connaissances sur les espèces concernées. Les modules spécifiques développés concernent la saisie de données récoltées dans le cadre :

- Des protocoles de suivi sur le long terme des populations d'Amphibiens et de Reptiles (POPReptile et POPAmphibien) avec un module « POP » ;
- De suivi par capture-marquage-recapture de Cistudes d'Europe avec un module « CMR Cistude » ;
- Des observations de Tortues marines, vivantes ou mortes, en Méditerranée française avec un module « Enquête Tortues marines » ;

- Des observations de Grenouilles vertes (espèces du genre *Pelophylax*), en vue de faciliter leur identification, sur la base de critères morphologiques précis et de l'enregistrement du chant, avec un module « Enquête Pelophylax ».

En parallèle, diverses opérations de maintenance de GeoNature ont été mises en œuvre. En particulier, une nouvelle version a été installée en fin d'année, nécessitant la migration de la base de données vers un nouveau serveur. Cette actualisation a permis l'installation de nouvelles fonctionnalités, facilitant l'utilisation de l'outil.

Pour finir, un travail a été initié en interne afin d'actualiser les conventions d'échanges de données, en cohérence avec la stratégie générale de la SHF concernant la gestion et la diffusion des données herpétologiques.

Fin 2020, l'amélioration des fiches espèces disponibles sur le portail de restitution a débuté et se poursuivra en 2021. Nous avons également prévu une réunion avec nos coordinateurs régionaux en 2020, qui a été annulée en raison du contexte sanitaire actuel et qui devrait être reportée en 2021.

Module: CMR Cistude / Site d'étude: Lac des Cistudes / Piège N1

Piège: N1

Modifier Supprimer

Visites Individus

Ajouter Visite Filtrer

Date	Operateur(s)	Session	Jeu de données	Observation pe	Nb Observations
24/09/2021	Valdateur test	(TEST) CMR Sess	cistude	Non	0
24/09/2021	Valdateur test	(TEST) CMR Sess	cistude	Oui	2
23/09/2021	Administrateur test	(TEST) CMR Sess	cistude	Oui	1
22/09/2021	Administrateur test	(TEST) CMR Sess	cistude	Non	0
16/09/2021	Valdateur test	(TEST) CMR Sess	cistude	Non	0
01/09/2021	Valdateur test	(TEST) CMR Sess	cistude	Non	0

6 Total

PNA II en faveur du Lézard ocellé 2020-2029

En 2018, la DREAL Nouvelle-Aquitaine a confié à la Société Herpétologique de France la rédaction du second [Plan national d'actions en faveur du Lézard ocellé](#). Le PNA 2020-2029, a reçu un avis favorable du CNPN le 21 novembre 2019. La DREAL Nouvelle-Aquitaine a confié l'animation de ce plan à la SHF.

Le 4 mars 2020, le Comité de pilotage s'est réuni dans les locaux du Ministère à Paris tout en proposant des visioconférences depuis Poitiers, Montpellier et Marseille. Une vingtaine de personnes ont ainsi pu discuter des enjeux et de la gouvernance du nouveau plan et prioriser les actions à mener au cours de l'année 2020. L'objectif principal de cette première année d'animation était la dynamisation du réseau et sa réorganisation, afin de faciliter la communication entre les acteurs et une mise en œuvre du plan d'actions plus homogène au niveau national.

Une plaquette synthétique de présentation du Lézard ocellé a été réalisée sous forme d'un dépliant A4 recto-verso à trois volets. Ce document a pour intérêt de constituer un support d'information facilement diffusable à large échelle (acteurs socio-économiques, grand public, collectivités, communes, etc.).

L'accent a été mis sur la mise à jour de la carte de répartition de l'espèce. La SHF a proposé aux structures partenaires la signature de conventions d'échanges de données. La base de données relative au Lézard ocellé, après suppression des doublons, compte désormais 10 723 données contre 3 159 initialement.

Le site du PNA Lézard ocellé a été modernisé afin d'offrir une meilleure ergonomie et est désormais régulièrement mis à jour.



La SHF est intervenue à quatre reprises dans le cadre de projets impactant des populations de Lézard ocellé. Il s'agissait soit d'établir une expertise sur l'impact du projet, soit d'orienter les personnes ayant constaté l'infraction vers des structures pouvant les accompagner dans leur démarches (sollicitations des associations locales, plaintes auprès des services de l'OFB, demande d'expertise).

Une attention particulière a été portée sur le dossier « portant dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces végétales et animales protégées et leurs habitats-contournement du Port de Tarnos ». L'association Rewild a déposé une requête au Tribunal administratif de Pau, visant à suspendre l'arrêté du 18 octobre 2019 n°89/2019/SPN modifié par l'arrêté du 30 décembre 2019 publié le 13 janvier 2020 n°89/2019/SPN et a sollicité la SHF pour apporter son expertise sur les mesures compensatoires proposées qui ne sont pas dimensionnées de façon à assurer la conservation de l'espèce sur le site après travaux. Un collectif d'experts a été réuni pour la réalisation d'une analyse technique et scientifique du dossier que l'association Rewild a joint au dossier porté devant le Tribunal administratif. Ce recours a été jugé le 3 août 2020 au tribunal administratif de Pau (Pyrénées-Atlantiques), rejetant la demande de Rewild. Celle-ci a fait appel de la décision.

Amélioration des connaissances de répartition du complexe des Grenouilles vertes

Depuis 2018, la SHF s'est doté d'un nouvel outil pour la gestion des données herpétologiques : GeoNature. En 2020, un module spécifique nommé « Enquête Pelophylax », permettant de saisir les critères morphologiques définis dans le protocole (mesures morphologiques et chant), a été développé sous GeoNature. Cet outil a pour but de simplifier la saisie des données nécessaires à l'identification des espèces du genre *Pelophylax*, mais aussi de faciliter la récolte et la compilation des données à l'échelle nationale. Le principe est simple, les utilisateurs mesurent les différents critères morphologiques détaillés dans le protocole, enregistrent le chant d'une espèce de Grenouille verte observée sur le terrain, et saisissent ces données dans le module « Enquête Pelophylax ». Puis, cette observation passe par une étape de validation (auprès d'un comité d'experts) afin que l'individu

observé puisse être identifié. Une fois l'espèce identifiée, la donnée validée alimente par la suite la base de données de l'espèce concernée et participe à l'amélioration des connaissances sur sa répartition en France.

En parallèle, avec le soutien de Pierre-André Crochet, une réflexion sur le comité de pilotage a été menée (liste des experts potentiels, rôles et objectifs du comité de pilotage, procédure de validation des données saisies...) et une première réunion de travail devrait avoir lieu tout début 2021 (réunion annulée puis reportée en raison du contexte sanitaire).

Fin 2020, un état des lieux des données de répartition actuellement disponibles sur les espèces du genre *Pelophylax* (comparant les données validées selon le protocole ou via des analyses génétiques, ou non) a été amorcé et se poursuivra en 2021.



Programme "Un Dragon ! Dans mon jardin ? "

En 2020, un film à destination du grand public et dont l'objectif était de faire connaître l'opération a été réalisé :

<https://www.youtube.com/watch?v=yBYebhvLE-g>

D'autre part, nous avons travaillé sur le développement d'un niveau 2 de l'opération, à destination des observateurs les plus aguerris. Ainsi, un nouveau protocole de suivi des Salamandres tachetées (*Salamandra salamandra*), largement accessible, a vu le jour : « La Nuit des Dragons ». L'objectif est d'estimer les tendances temporelles (occurrence et abondance) des populations. Le principe général est de suivre des parcours où l'espèce est présente (ou potentiellement présente) en début de soirée/nuite, pendant ou juste après un événement de pluie, et de comptabiliser les salamandres observées pendant une trentaine de minutes. Les résultats de cette opération devraient permettre de donner des indications démographiques sur la population locale :

est-elle en expansion, stable ou en régression ?

Fin 2020, le protocole de « La Nuit des Dragons » a été diffusé pour une phase d'expérimentation auprès de plusieurs Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), déjà fortement impliqués dans l'opération « Un dragon ! Dans mon jardin ? ». Le résultat est prometteur et nous encourage à le déployer à large échelle dès 2021.

Enfin, les réflexions menées en 2020 à propos de la mise en interopérabilité de l'outil de saisie disponible sur le site internet du projet et la base de données nationales gérées sous GeoNature nous a conduit à décider de faire évoluer l'outil existant vers un outil compatible avec GeoNature et à destination du grand public. Ainsi, nous prévoyons en 2021 de développer un module « Citizen », plus facile d'utilisation pour le grand public et qui facilitera la gestion des données saisies en ligne.



Étude préalable sur les amphibiens endémiques de France métropolitaine

Malgré leurs statuts de protection défavorables aux échelles mondiale, européenne, nationale et régionale, les amphibiens endémiques de France métropolitaine sont peu pris en compte dans les programmes de conservation. Bien que de rares actions locales en faveur de la protection de ces espèces existent sur certains territoires, aucune ne fait actuellement l'objet de programme spécifique de conservation à l'échelle nationale. Or, on assiste à un déclin généralisé des populations d'amphibiens en métropole, qu'ils soient endémiques ou non et ce depuis plusieurs décennies. La situation pour certaines espèces, comme le Calotriton des Pyrénées par exemple, apparaît même particulièrement préoccupante à court terme.

Les causes de déclin des amphibiens (endémiques ou non) sont multifactorielles : fragmentation et/ou destruction des habitats (pratiques agricoles et forestières, pollution, élevage, construction d'infrastructures routières...), changement climatique, introduction d'espèces exotiques, dérangement des populations (activités sportives de montagne), incendies ou encore maladies émergentes. Certaines de ces menaces pourraient être amoindries par la mise en œuvre d'une stratégie de conservation à l'échelle nationale afin d'assurer la conservation de ces espèces sur le long terme.

Avec le soutien du Ministère de la Transition écologique, la SHF a réalisé en 2020, un travail de synthèse portant sur les statuts de conservation des espèces d'Amphibiens endémiques (et subendémiques) de France

métropolitaine. Les objectifs de ce travail étaient de :

- ⊙ Évaluer la pertinence de la rédaction d'un Plan national d'actions en faveur des amphibiens endémiques de France métropolitaine ;
- ⊙ Proposer une liste d'espèces dont le statut de conservation nécessiterait la mise en œuvre d'un Plan national d'actions.

Dans un premier temps, l'étude s'est focalisée sur les 12 espèces d'amphibiens endémiques et subendémiques de France métropolitaine. Puis, basée sur une notation globale en fonction des niveaux de statuts des espèces à chaque échelle d'évaluation, une méthode sélective a permis de sélectionner les espèces (au nombre de 7) les plus sensibles, et pour lesquelles la mise en œuvre d'une stratégie nationale de conservation paraît la plus pertinente.

Pour chacune des 7 espèces d'Amphibiens endémiques et subendémiques de France métropolitaine sélectionnées, une Fiche Diagnostic PNA a été rédigée. D'après la Note ministérielle du 9 mai 2017, la Fiche Diagnostic PNA a pour but d'orienter le Ministère de la Transition écologique dans sa décision d'élaborer (ou non) un Plan national d'actions. Cette fiche ne dresse pas un portrait exhaustif de l'espèce, elle fournit une synthèse sur l'état de conservation de l'espèce, le niveau des connaissances actuelles et les mesures de conservation existantes, ainsi que des recommandations pour une stratégie opérationnelle.

À l'issue de cette étude et en concertation avec l'ensemble des experts concernés, deux PNA prioritaires ont été proposés :

- ⦿ PNA « Amphibiens endémiques de Corse », incluant le Discoglosse corse, la Salamandre de Corse et l'Euprocte de Corse, tous les trois espèces endémiques de France métropolitaine ;
- ⦿ PNA « Amphibiens endémiques des Pyrénées », incluant le Calotriton des

Pyrénées et la Grenouille des Pyrénées, tous deux des espèces subendémiques de France métropolitaine.

La stratégie proposée se base sur de multiples critères, tels que le statut de conservation et les tendances de populations défavorables des espèces ciblées, ainsi que d'un réseau d'acteurs déjà constitué.



Prestation de Capture-Marquage-Recapture (CMR) de Cistudes d'Europe au Lac du Bourget pour le CEN Savoie

Dans le département de la Savoie, la Cistude d'Europe, disparue entre le XIX^{ème} et le XX^{ème} siècle du fait de facteurs anthropiques désormais durablement maîtrisés, fait l'objet d'une opération de réintroduction sur les communes du Bourget du Lac, Viviers du Lac, Chindrieux et Chanaz. Le projet est porté par le Conservatoire d'espaces naturels de la Savoie. Le Conservatoire du Littoral, la Compagnie nationale du Rhône, la C.A. Grand Lac sont associés à la démarche. Pensé à l'échelle d'un vaste site Natura 2000, il implique des sites de lâcher fortement ouverts sur l'ensemble de l'hydrosystème dans une optique de métapopulation.

La première phase du projet a été conduite en 2000, avec trente-cinq animaux adultes introduits au sud du lac, sur un secteur spécialement aménagé pour recevoir l'espèce. Puis entre 2009 et 2018, une centaine d'individus juvéniles sont venus renforcer les effectifs au sud du lac et, parallèlement, constituer un nouveau noyau au nord du lac.

Afin d'apporter des préconisations quant à la suite du projet, le CEN Savoie a confié à la SHF la réalisation d'une étude visant à dresser un bilan démographique de la population au nord du lac, issue du programme de réintroduction mis en œuvre depuis 2009.

Un protocole CMR a ainsi été déployé sur trois sites au cours de deux sessions de capture organisées au cours du printemps 2020. Parallèlement, un piégeage prospectif a été mis en place sur des secteurs situés à proximité des sites de réintroduction, afin de vérifier leur utilisation potentielle par la Cistude.

Ce suivi a permis d'obtenir des informations concernant le programme de réintroduction de la Cistude d'Europe du nord du lac du Bourget et notamment de dégager certains facteurs limitant le succès de l'opération. Des études complémentaires doivent être mises en place d'ici quelques années afin d'établir de manière plus précise le taux de survie et ainsi documenter les résultats de ce programme sur la base de données fiables.



Réalisation d'un diagnostic sur les *Anomaloglossus* dans le cadre de la rédaction du PNA en faveur des *Harttiella* et des *Anomaloglossus* de Guyane

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages prévoyait que l'État établisse, depuis le 1^{er} janvier 2020, des plans nationaux d'actions en faveur des espèces endémiques de faune ou de flore sauvage particulièrement menacées, identifiées comme étant « en danger critique » ou « en danger » dans la liste rouge nationale. Le travail réalisé pour l'élaboration de la Liste rouge des espèces de vertébrés de Guyane française, établie selon les critères de l'UICN en 2017, a mis en évidence que plusieurs espèces d'amphibiens du genre *Anomaloglossus*, ainsi que plusieurs espèces de poissons du genre *Harttiella*, rentraient dans ces catégories. Ces espèces occupant des habitats similaires et présentant des patrons de micro-endémismes analogues, la DGTM Guyane a initié la rédaction d'un Plan national d'actions commun pour ces deux groupes.

Le genre *Anomaloglossus* regroupe en Guyane cinq espèces décrites et probablement de nouvelles à découvrir. Parmi ces espèces, trois sont endémiques de Guyane françaises. *Anomaloglossus blanci*, considérées « en danger » (EN) selon les critères des Listes rouges de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), est la plus largement répandue de ces trois espèces. Elle occupe le quart nord-est de la Guyane entre 50 et 200 m d'altitude. Néanmoins, depuis une dizaine d'années, plusieurs populations se sont apparemment éteintes sans qu'aucune modification directe de l'habitat n'ait été mise en évidence. La



situation

de conservation

des deux autres espèces de ce groupe, considérées « en danger critique d'extinction » (CR), est encore plus préoccupante. *Anomaloglossus degranvillei*, décrite en 1975, n'est connue que de deux populations sur des monts isolés (mont Atachi bakka et mont Galbao) et n'a pas été revue depuis 2009, malgré plusieurs prospections ciblées. *Anomaloglossus dewynteri* n'est connue que d'une unique localité, le mont Itoupé, une montagne isolée atteignant 800 m de haut dans le sud-est de la Guyane française, et seules de rares observations ont été réalisées entre 2016 et 2018 malgré une forte abondance lors de sa découverte en 2010.

Fort de ce constat, le Ministère de la Transition écologique a souhaité que ces espèces bénéficient d'un Plan national d'actions. La rédaction de ce Plan, portant simultanément sur les *Anomaloglossus* et les *Harttiella*, a été confié à la SHF, pour le volet « Amphibiens », et à la Fondation Biotope, pour le volet « Poissons ».

L'expertise de la Commission Outre-Mer représente ici un atout majeur pour réaliser une évaluation pertinente des enjeux et des besoins et pour dimensionner avec justesse les actions de conservation nécessaires.

La mise en œuvre de ce Plan devrait être effective début 2022.

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du plan de gestion en faveur de la Cistude d'Europe dans la boucle de Chauzon pour l'EPTB d'Ardèche

L'Établissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche souhaite préserver une population de Cistude d'Europe au sein d'un ensemble de milieux humides situés en bordure de la rivière Ardèche. Dans le cadre de cette action, il a confié à la SHF une mission d'assistance technique et scientifique pour la mise en œuvre d'un plan de gestion en faveur de la Cistude d'Europe. L'accompagnement se décompose selon les phases suivantes :

- ⊙ Phase 1 : Étude de faisabilité (état des lieux et définition des grands principes de travaux) ;

- ⊙ Phase 2 : Études préalables complémentaires : topographie, suivi piézométrique, inventaires naturalistes...
- ⊙ Phase 3 : Élaboration du cahier des charges et maîtrise d'œuvre.

La SHF, après une visite sur le terrain qui a permis de bien cerner les enjeux, les 19 et 20 octobre 2020, accompagne désormais chaque étape du projet. Les travaux de restauration de l'habitat (réouverture de secteurs boisés, creusement de mares, profilage de berges, etc.) devraient débuter à l'automne 2021.



Expertise

Commission Répartition

Responsable : Jean Lescure

Contact : jean.lescore@mnhn.fr

En raison du contexte sanitaire, les coordinateurs régionaux n'ont pas pu se réunir en 2020 et 2021.

Un adjoint au Responsable de la Commission Répartition

Le Responsable de la Commission n'étant pas éternel, il a souhaité avoir un adjoint pour l'épauler. Laurent Barthe, qui s'occupe déjà de la base de données nationale, a été nommé adjoint au Responsable de la Commission Répartition par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 4 septembre 2021. Bienvenue à Laurent !

Les coordinations régionales

Gaëlle Micheli ayant quitté le Limousin, sa remplaçante ou son remplaçant n'a pas encore été nommé(e).

La réalisation de l'Atlas des Pays de la Loire est dans sa phase finale.

Le comité de validation Muséum/SHF

Présentation et composition du Comité

Le Comité de validation de l'herpétofaune Muséum/SHF, créé en 2000, est composé d'herpétologistes scientifiques systématiciens du Muséum et de la SHF. Les membres du Comité doivent représenter les différentes spécialités de la discipline et la diversité géographique des territoires de la France métropolitaine et d'outre-mer. Depuis le 29 avril 2021, tous les membres du Comité sont co-auteurs de TAXREF.

En février et avril 2021, Aurélien Miralles (systématicien des Sauriens, Muséum) et Corentin Bochaton (archéoherpétologue, SHF) ont rejoint le Comité.

Composition actuelle du Comité : Jean Lescure (Responsable, SHF et Muséum), Annemarie Ohler, Ivan Ineich, Jean-Christophe de Massary, Aurélien Miralles, Nicolas Vidal

(Muséum), Corentin Bochaton, Marc Cheylan, Pierre-André Crochet, Maël Dewynter, Thierry Frétey et Philippe Geniez (SHF).

Validation de taxons et informations depuis la dernière AG

Les Discoglosses ne sont plus dans la famille des *Alytidae* mais dans celle des *Discoglossidae* (voir la classification des Amphibiens selon Dubois, Ohler et Pyron, 2021, dans Megataxa, 5(1), 738 p.

Validation de la présence d'Amphibiens ou de Reptiles en France métropolitaine : introduction établie de l'Amphibien *Pelophylax saharicus*.

Validation de la présence d'Amphibiens et de Reptiles dans l'outre-mer français : *Madatyphlops eudelini* à Mayotte et *Boana courtoisae*, *Synapturanus zombie* et *Bothrops oligobalius*, des espèces nouvellement décrites, en Guyane. Validation également des Alopoglosses (Sauriens) présents en Guyane.

La liste taxinomique de l'herpétofaune de la Guadeloupe, envoyée au Bulletin en novembre 2020, doit y être publiée prochainement, celle de La Réunion a été validée et envoyée pour publication au Bulletin de la SHF.

Toutes les listes taxinomiques de France métropolitaine et d'outre-mer sont intégrées dans l'INPN, TAXREF, l'OFB et dans les Arrêtés ministériels.

La liste de l'herpétofaune d'un pays francophone, la Tunisie, élaborée avec le Pr. Saïd Nouira de l'Université de Tunis, a été envoyée début août au Bulletin de la SHF.

Base de données nationale

La SHF dispose désormais d'une instance GeoNature. Les objectifs sont les suivants :

- ⊙ Rassembler les données concernant les amphibiens et les reptiles en France métropolitaine et en outre-mer ;
- ⊙ Mettre en place des outils de validation des données en étroite partenariat avec PatriNat ;
- ⊙ À partir de ces données, proposer des synthèses cartographiques actualisées et des indicateurs.

L'ensemble des coordinateurs régionaux seront contactés en 2021 afin de mettre en place la méthode la plus adaptée à leur structure pour faire remonter leurs données à la SHF. Ce travail sera également réalisé avec d'autres partenaires. N'hésitez pas à rentrer en contact avec Laurent Barthe à ce sujet (laurent.barthe@lashf.org).

Par ailleurs, notre instance permet la saisie d'occurrence de taxon mais aussi des données protocolées. L'ambition n'est pas de pousser le réseau à saisir sur cet outil mais de permettre à ceux qui le souhaite de le faire.

Jean Lescure

Commission Conservation

Responsable (en intérim) : Éric Graitson

Contact : eric.graitson@natagora.be

En 2020, la Commission Conservation a poursuivi sa forte mobilisation pour la publication de l'arrêté de protection des amphibiens et reptiles, finalisé et publié début 2021.

En parallèle, et dans le cadre du projet associatif, une réflexion a été lancée sur le rôle et le fonctionnement de la commission. Un travail de fond a été initié. Un groupe de travail restreint s'est réuni afin d'identifier les orientations que devrait suivre la commission. Parmi les thématiques qui pourraient être traitées ressortent : la création de fiches techniques relatives aux modes de gestion, la

rédaction de retour d'expériences sur des aménagements favorables à l'herpétofaune, la poursuite de la veille juridique et réglementaire, la réalisation d'une synthèse sur l'évaluation des mesures compensatoires dans le cadre de la séquence Éviter-Réduire-Compenser... Les discussions sur ces différents axes de travail se poursuivront en 2021. Un nouveau responsable de la commission sera également nommé par le Conseil d'Administration au cours de l'année à venir.

Eric Graitson

Commission RTMMF (Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française)

Responsable : Claude Miaud

Contact : rtmmf@lashf.org

Les actions du RTMMF sont étroitement liées au programme de surveillance des Tortues marines qui fait l'objet d'une convention de partenariat avec l'OFB. Le détail des activités menées dans le cadre de ce projet est disponible à la page 20.

Claude Miaud

Commission Outre-mer

Responsable : Élodie Courtois

Contact : elodie.courtois@cnrs.fr

25 Février 2020 – Le premier numéro de la revue *HERP me !* est consacré à l'identification des Geckos de Guyane Française. L'objectif de cet article est d'offrir à la communauté naturaliste et aux gestionnaires un outil permettant d'identifier facilement les Geckos. Ce document permettra de soutenir les initiatives d'inventaire et de suivi des populations de Geckos natifs et exotiques.

Mars 2020 - La liste taxinomique de référence pour les Amphibiens et les Sauropsides non aviens (= « Reptiles ») de Mayotte, département français et région d'outre-mer dans l'océan Indien est publiée dans le Bulletin de la SHF n°173. Elle tient compte des publications les plus récentes sur l'herpétofaune de la région. À côté du nom scientifique zoologique, un nom scientifique français est joint à chaque taxon.

Par ailleurs, la commission a participé au travail sur la prise en compte des amphibiens et reptiles pour la trame verte et bleue de la CACL (Communauté d'Agglomération du Centre Littoral – Guyane) en collaboration avec la société Maël Dewynter et l'association CERATO.

12 mars 2020 – Le second numéro de la revue *HERP me !* est consacré à la publication de la synthèse annuelle des données amphibiens et reptiles de la base de données Faune-Guyane (<https://www.faune-guyane.fr>). Cette base de données participatives, gérée par le GEPOG, a été officiellement lancée le 1^{er} janvier 2012. Elle fait partie du réseau VisioNature, un outil développé avec la collaboration du réseau LPO. Depuis 2013, la partie Amphibiens et Reptiles est gérée par la SHF, avec l'appui d'un réseau d'herpétologistes amateurs ou professionnels, assurant la validation des données et la bonne tenue de la base.

Juin 2020 - La liste taxinomique est établie pour les Serpents des Petites Antilles est publiée dans le Bulletin de la SHF n°174. Elle tient compte des publications les plus récentes. À côté du nom scientifique zoologique, un nom scientifique français est joint à chaque taxon.

19 Juin 2020 – L'équipe administrative de la SHF assiste la Commission Outre-mer dans le dépôt du projet CLEF (Création d'outils pour l'identification des amphibiens et reptiles de France métropolitaine et de ses Outre-mer) à l'appel à projet Mob'biodiv de l'Office Français de la biodiversité. Ce projet n'a malheureusement pas été retenu mais l'OFB Antilles a décidé de financer sur d'autres crédits la partie du projet concernant les Antilles (Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin, Saint-Barthélemy).

14 septembre 2020 – La DGTM Guyane notifie à la SHF l'acceptation de son offre concernant le marché "Rédaction du Plan national d'actions de conservation en faveur des *Harttiella* et des *Anomaloglossus*" en collaboration avec la Fondation Biotope. Les *Harttiella* (poissons) et les *Anomaloglossus* (amphibiens) partagent en Guyane le même habitat de criques rocheuses et sont particulièrement menacés sur le territoire. Il s'agit du premier PNA pour la conservation des amphibiens de Guyane.

Novembre 2020 – Les ateliers liste rouge UICN se réunissent en Guadeloupe pour établir la liste rouge des amphibiens et reptiles menacés du territoire. C'est une avancée importante pour cette région où de nombreuses espèces sont actuellement menacées.

19 novembre 2020 - L'arrêté ministériel du 19 novembre 2020 paru au journal officiel vient couronner quatre années de travail pour la protection des amphibiens et reptiles de Guyane française. La Guyane, territoire

français d'Amazonie, abrite une faune herpétologique terrestre particulièrement diverse. Actuellement, 124 espèces d'amphibiens (dont 115 anoues et neuf gymnophiones) et 161 espèces de reptiles (44 lézards, trois amphisbènes, 99 serpents, 11 tortues terrestres et quatre caïmans) y sont répertoriées. Ce texte assure la protection intégrale de 24 espèces d'amphibiens et 32 espèces de reptiles (21 amphibiens et 23 reptiles avec habitats ; trois amphibiens et neuf reptiles sans habitats) ainsi que l'interdiction de commercialisation et d'exportation pour le reste des espèces. La mise en place de cette nouvelle réglementation était nécessaire pour protéger plus efficacement les amphibiens et reptiles dans leurs habitats naturels pour que la Guyane conserve sa biodiversité exceptionnelle et unique. Désormais, seules les espèces inscrites aux articles 4 et 5 peuvent être prélevées dans leur milieu

naturel. Un article spécifique est consacré au cas de l'Iguane commun (*Iguana iguana*), qui reste chassable et commercialisable sur le territoire de la Guyane dans la limite des quotas et périodes de chasse fixés par l'arrêté préfectoral du 12 avril 2011.

27 novembre 2020 – A 11h UTC (soit 7h aux Antilles, 8h en Guyane, 12h en France métropolitaine, 15h à Mayotte et la réunion et 22h en Nouvelle-Calédonie), s'ouvre en visio-conférence un atelier de travail de la Commission Outre-mer de la SHF. Seize participants y contribuent, répartis sur cinq fuseaux horaires différents. Une présentation des problématiques de connaissance et de conservation des reptiles et amphibiens dans les différents territoires est faite par les experts locaux et des discussions s'organisent sur la mise en place de programmes communs.

Elodie Courtois

Commission Cistude

Responsables : Laurent Barthe et Stéphanie Thienpont

Contacts : lbarthe@lashf.org ; stephanie.thienpont@lashf.org

La Commission Cistude participe activement au PNA Cistude. Le détail des activités et actions mises en œuvre dans le cadre de ce programme sont détaillées à la page 23.

Stéphanie Thienpont

Commission Sciences participatives

Responsable : Mickaël Barrioz

Contact : mickael.barrioz@cpiecotentin.com

« **En quête de dragons** » concerne les espèces d'amphibiens et de reptiles observées de manière occasionnelle dans les jardins ou lors de promenades. Partant du principe que l'on protège mieux ce que l'on connaît, il s'agit de proposer aux citoyens un outil (undragon.org) permettant d'envoyer des photos des espèces présentes dans leur environnement pour identification. Chaque

observation est rapidement traitée par à un réseau d'une cinquantaine de naturalistes actifs baptisés « dragonniers », et automatiquement « valorisée » via des cartes et graphiques disponibles en ligne. Une galerie des 100 dernières photos postées avec le nom de l'espèce est en outre présentée : elle participe à un système de validation collective.

Chiffres clés 2021

- 9 893 données d'observation validées depuis 2004.
- 1 522 nouvelles données en 2021 (+18 % par rapport à 2020).
- 74 % d'amphibiens et 26 % de reptiles.

Depuis la mise en ligne d'undragon.org en 2018, chaque année le nombre de données saisies augmente. La progression moyenne depuis 3 ans est de 43 %.

Les espèces les plus souvent photographiées ont été cette année encore : le Crapaud commun / Crapaud épineux, la Salamandre tachetée, le Lézard des murailles, l'Orvet

fragile...Mais d'autres plus rares ou plus localisées ont été signalées : des Sonneurs à ventre jaune croisés dans l'Ain, la Corrèze et la Haute-Savoie, un Crapaud vert signalé dans la Meuse, un Lézard ocellé en Ardèche...

« **La Nuit des dragons** » est une deuxième mission proposée aux naturalistes et au grand public. Il s'agit de suivre l'évolution des populations de Salamandres, selon un protocole très accessible. L'an dernier, 27 parcours ont été suivis pour cette 1^{ère} édition : 12 en Normandie, cinq en Nouvelle-Aquitaine, trois en Auvergne-Rhône Alpes, trois dans les Pays de la Loire, deux en Occitanie, un en Bourgogne-Franche Comté et un en Bretagne.

Mickaël Barrio

Commission Information et communication

Responsable : Jérémie Souchet

Contact : jeremie.souchet@gmail.com

En 2020-2021, la Commission Information et Communication a relancé et développé les échanges entre la SHF et ses adhérents. En particulier, elle a :

- ⊙ Relancé la Dépêche Herpétologique en juin 2020. Depuis cette date, une Dépêche Herpétologique bimestrielle est publiée. Elle reprend des informations liées aux activités de la SHF et de ses partenaires, présente les acteurs de la SHF et évoque des événements en lien avec l'herpétologie francophone et internationale. Retrouvez les Dépêches Herpétologiques déjà parues : <http://lashf.org/depeche-herpetologique/>
- ⊙ Mis en place un compte Twitter (@LaSHF_Officiel). L'objectif est de faire en sorte que la SHF développe sa communication auprès

de ses partenaires professionnels et offre plus de clarté sur l'ensemble des actions et des projets qu'elle mène. Après 2 ans d'activité, ce compte Twitter compte actuellement 300 followers.

- ⊙ Été contactée pour participer à de nombreux projets de la SHF pour apporter un regard critique et constructif sur la communication autour de ces projets.

Pour 2021-2022, les objectifs de la commission sont de maintenir et développer les outils déjà mis en place. Elle souhaite notamment mieux inscrire la communication de la SHF dans son réseau de partenaires professionnels. Elle souhaite également développer une plateforme de référencement des structures travaillant en herpétologie ainsi qu'une plateforme de ressources sur les reptiles et amphibiens.

Jérémie Souchet

Commission Terrariophilie

Responsable : Vincent Noël

Contact : vincent.noel67@orange.fr

Un petit groupe de membres de la SHF a relancé les débats autour d'une commission centrée sur les reptiles et amphibiens en captivité. Il s'agissait en premier lieu de définir ses buts et moyens d'actions avant de l'ouvrir à d'autres membres. Ils se sont réunis à plusieurs reprises en visioconférence et échangeant aussi par e-mails afin de discuter de deux sujets :

- ☉ Définir les prérogatives de cette commission historiquement nommée « terrariophilie » mais dont le nom ne faisait pas l'unanimité. Après débats, il a été proposé de la renommer commission « captivité » pour englober tous les aspects de la démarche recherchée : la captivité comme méthode de recherche scientifique et conservatoire ainsi que les impacts sur la biodiversité du commerce et de la détention de reptiles et amphibiens (évolution de la législation, sensibilisation du grand public, dérives du commerce animalier...). L'objectif est avant tout d'adopter une démarche scientifique par rapport à l'élevage des reptiles et amphibiens en général. Il reste encore beaucoup de travail pour définir le champ d'actions de cette commission et élaborer des projets concrets. Il s'agit d'intégrer les buts de cette commission avec ceux de la SHF et de travailler avec d'autres commissions et programmes (conservation, programme Life CROAA...). Nous proposons aussi de réunir des personnes ressources dont les compétences seraient mobilisables pour les zoos, laboratoires, élevages conservatoires qui se trouveraient en difficulté ou en recherche d'expertise dans les techniques d'élevage. Chacune de ces personnes ressources aurait son propre domaine

d'expertise (ex : serpents, tortues, législation...) avec la possibilité de mettre en place des groupes de travail ou de répondre directement à des sollicitations. Le problème de l'introduction d'espèces exotiques est également une des préoccupations de cette commission dont le travail se ferait en amont du processus d'introduction, c'est-à-dire au niveau de la législation sur le commerce et la détention et la terrariophilie dans son ensemble, en complémentarité avec les programmes dédiés à cette problématique. Les membres de la commission ont ainsi été sollicités dans l'élaboration d'une campagne de sensibilisation de lutte contre les abandons d'animaux exotiques dans le cadre du Life CROAA. Elle souhaite aussi intégrer dans sa démarche la question du bien-être animal. Bien qu'ayant parmi ses membres des éleveurs amateurs, cette commission n'a pas pour but de rassembler des terrariophiles comme le ferait une association d'éleveurs ni de prodiguer au grand public des conseils qui peuvent être trouvés auprès d'associations terrariophiles ou dans la littérature. Toutefois, les membres de cette commission estiment important de s'ouvrir au milieu terrariophile et de dialoguer avec les éleveurs amateurs non seulement parce que le savoir-faire de certains s'avère particulièrement intéressant d'un point de vue zootechnique mais aussi dans une démarche de sensibilisation à la protection de la biodiversité et au bien-être animal. Des conférences (en ligne) ont ainsi été proposées à l'adresse des éleveurs sur des thématiques comme l'élevage conservatoire, le bien-être

animal, l'herpétofaune française ou les espèces exotiques envahissantes. Il s'agit de créer (ou recréer) des liens entre les connaissances scientifiques et les pratiques d'élevage dans le but de les améliorer.

- ⊙ L'implication de la SHF auprès des ministères chargés de la législation sur la détention des animaux non domestiques et en particulier les reptiles et amphibiens. Le ministère nous a conviés à nous prononcer sur d'éventuels ajustements de l'arrêt du 8 octobre 2018. Un document retraçant les forces et faiblesses de ce texte et des propositions de modification plus ou moins importantes a été transmis. Les échanges, entre membres et avec le ministère, ont montré que ce dernier a un fort besoin d'expertise mais qu'il est difficile pour les membres de la commission de proposer des analyses

et propositions objectives et émanant de données statistiques et scientifiques (dépassionnées et non idéologiques) car d'une part, les délais imposés par le ministère sont souvent très courts ; d'autre part, il existe peu de données et d'études sur le milieu « terrariophile » dans son ensemble et l'impact des pratiques commerciales ou de détention des reptiles et amphibiens. Les débats ont montré que l'analyse de l'efficacité de la législation et des réformes à mettre en place sont souvent plus du ressort de l'opinion et de l'expérience personnelle – donc subjectives - que d'une démarche scientifique. Pourtant, à l'instar de la protection des espèces en milieu naturel, l'élaboration de réglementations ou plans d'actions doivent se baser sur la connaissance.

Vincent Noël

Communication

Publication du bulletin scientifique

En 2020, les bulletins 173 à 176 ont été édités.



2021 sera une année de transition puisque Claude-Pierre Guillaume, Directeur de la Publication durant 8 années, s'est arrêté après la publication du numéro 177. Le Conseil d'Administration et les salariés de la SHF le remercie chaleureusement pour son implication et son travail.

Comme nous l'avions annoncé en 2019, un groupe de travail s'est constitué en 2020 pour travailler sur la modernisation du bulletin. L'objectif est de réaliser un état de la situation sur le fond et la forme du bulletin pour publier un nouveau format du bulletin en 2021.

Lancement de notre nouvelle revue HERPme !

Dans le cadre de ses missions de promotion et de partage des connaissances sur les amphibiens et les reptiles, la SHF propose une nouvelle revue naturaliste électronique et libre d'accès. Elle édite des articles qui apportent des éléments d'aide à l'identification de l'herpétofaune (clés de détermination, guides de terrain, catalogues illustrés), des rapports d'études ou d'inventaires, des livres rouges sur les faunes menacées, des atlas de répartition communaux, régionaux, etc.



Les deux premiers numéros sont sortis en 2020 :

[Les Geckos indigènes et introduits de Guyane : identification et répartition](#)



et [la base de données Faune-Guyane \(Amphibiens, Squamates, Tortues et Caïmans\) : synthèse 2019.](#)

Festival de Ménigoute

En 2020, le contexte sanitaire a conduit au report du festival. Nous vous donnons donc rendez-vous en 2021, avec l'organisation en plus des 12^{èmes} Journées de la Conservation des Amphibiens et Reptiles !

Congrès national 2020 et Assemblée Générale

Co-organisé par le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais et Picardie Nature, le congrès 2020 devait se tenir à Lille du 8 au 10 octobre 2020. Malheureusement, en raison du contexte sanitaire, c'est le cœur lourd que nous avons été contraints de l'annuler. L'année 2020 marque donc la première année sans congrès national d'herpétologie depuis la première édition. Mais ce n'est que partie remise, la 48^{ème} édition se tiendra du 20 au 23 octobre 2021, toujours à Lille et grâce à l'implication sans relâche de nos co-organisateurs locaux.

Même sans congrès, notre Assemblée Générale a bien eu lieu. Son format a dû être adapté au contexte sanitaire : faute de pouvoir se réunir, une plateforme de vote en ligne a été mise en place afin que les adhérents puissent faire entendre leur voix. L'AG s'est donc tenue en visioconférence et à huis clos. Seuls les membres du Conseil d'Administration, les salariés, le Commissaire aux Comptes et sa collaboratrice étaient présents. Ce format, bien que bien moins chaleureux, a permis de valider l'ensemble des éléments proposés au vote et d'élire trois administrateurs (deux renouvellement de mandats et arrivée d'un nouveau membre).



Réseaux sociaux

Depuis plusieurs années, la SHF anime une page Facebook, outil incontournable pour créer du lien et diffuser des informations relatives aux activités de l'association ou à la conservation de l'herpétofaune.

En 2020, la page a reçu 354 nouvelles mentions « J'aime », portant à 3 474 le nombre total au 31/12/2020.

Parmi les publications ayant touché le plus de personnes, trois arrivent en tête :

- Publication du 29/02/2020, relative au lancement de notre revue naturaliste HERP me ! : 16 137 personnes touchées,
- Publication du 07/12/2020, relative à l'appel aux votes pour notre projet « Coordination d'un réseau national SOS Serpents, Tortues et Grenouilles » dans l'objectif de l'élire « projet coup de cœur des citoyens » : 9 788 personnes touchées,
- Publication du 22/05/2020, relative à la publication du livre blanc « Pour que vive la nature », rédigé avec nos associations partenaires de Cap Nature Biodiversité : 3 376 personnes touchées.

Cet intérêt souligne les moments forts de l'association durant cette année 2020.

Depuis fin 2019, la SHF s'est dotée d'un compte Twitter. En 2020, 21 tweets ont été publiés. 66 retweets et 79 likes ont été comptabilisés, répartis sur l'ensemble de ces publications. Au total, ces 21 tweets ont

généralisé plus de 29 600 impressions (nombre de fois qu'un utilisateur reçoit un Tweet dans son fil d'actualités ou ses résultats de recherche), donnant une belle visibilité à la SHF pour cette année 2020. Début octobre 2021, notre compte comptabilise 300 abonnés.

La SHF est également présente sur Youtube avec 131 abonnés ! En 2020, trois vidéos ont été publiées :

- [Un dragon ! Dans mon jardin ?] Découvrez notre programme de sciences participatives ! – 1 315 vues et 31 likes ;
- [LIFE CROAA] - épisode 1 - Qu'est-ce que le LIFE CROAA ? – 790 vues et 24 likes ;
- [LIFE CROAA] - épisode 2 - La Grenouille taureau et le Xénope lisse – 3176 vues et 39 likes.

Enfin la SHF a renforcé, en 2020, son activité sur LinkedIn, un réseau social professionnel où le partage de contenu institutionnel et sur la vie de la SHF y est essentiel. La SHF est suivie par 649 abonnés à ce jour.



Retrouvez-nous sur :

Facebook : @SocieteHerpetologiqueDeFranceSHF

Twitter : @LaSHF_Officiel

Youtube : Société Herpétologique de France

LinkedIn : Société Herpétologique de France (SHF)

Engagement partenarial : le Club des 14

Depuis 2016, notre association est impliquée au sein du Club des 14. Il s'agit d'un regroupement de quatorze associations : France Nature Environnement (FNE), la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), la Société Française pour le Droit de l'Environnement (SFDE), la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM), Humanité & Biodiversité, SURFRIDER, WWF, l'Association pour la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS), la Fondation pour la Nature et pour l'Homme, l'Office pour les Insectes et leur Environnement (OPIE), la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN), la Société Herpétologique de France (SHF), l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN) et la FERUS.

L'objectif du Club des 14 est de fédérer et coordonner les actions en faveur de la biodiversité au niveau national pour faire face aux défis environnementaux que nous traversons.

Au cours de l'année 2020, le Club des 14 s'est réuni à plusieurs reprises de façon dématérialisée. Parmi les activités majeures du Club, notons la publication d'un Livre blanc « Pour que vive la Nature – Biodiversité

en danger, les ONG mobilisées ». Ce livre blanc s'inscrit dans la perspective de la prochaine Stratégie nationale pour la Biodiversité 2021-2030.

Finalisé en 2020, il a été remis à Élisabeth Borne, Ministre de l'Écologie, le 22/05/2020, à l'occasion de la Journée mondiale de la biodiversité mais aussi à des nombreux autres ministères et acteurs régionaux. Il est consultable sur le [site de la SHF](#).

La SHF a également pu compter sur le soutien des autres membres du Club des 14 lors de la rédaction et la diffusion du communiqué de presse relatif au nouveau projet d'arrêté de protection des amphibiens et reptiles.

La majorité des membres a souhaité s'y associer. Grâce à cette forte mobilisation, nous avons pu convaincre Bérangère Abba (Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition écologique, chargée de la Biodiversité) de s'engager à faire évoluer la réglementation française. Le [nouvel arrêté](#) est paru en tout début d'année 2021.

En 2021, changement de nom pour le Club des 14 qui se nomme désormais « Cap nature et biodiversité ». Il a pour sous-titre « collectif des associations et fondations de protection de la nature ».





Rapport financier

Compte de résultat

Charges 2020

Les charges engagées sur l'exercice 2020 s'élèvent à **398 115.23 €** (+45 % par rapport à 2019) :

	2020
Achats	39 875.37 € (+66 %)
Services extérieurs	905.49 € (-64 %)
Autres services extérieurs	77 532.21 € (+12 %)
Charges du personnel	214 873.63 € (+61 %)
Dotations aux amortissements	380.67 € (-70 %)
Reports en fonds dédiés	26 355.86 € (0 en 2019)
Valorisation du bénévolat	38 192 € (-15 %)

La rubrique « **Achats** » comprend la variation du stock d'ouvrages à la revente, les prestations externes, les équipements, les fournitures administratives, le matériel informatique et l'achat de marchandises pour revente.

Analyse : L'augmentation par rapport à 2019 s'explique par des prestations externes plus importantes en 2020, dont :

- Life Croaa : 25 400 € pour des kits ADNe,
- Plan de surveillance Tortues marines : 10 000 € pour une enquête sur les captures accidentelles.

La rubrique « **Services extérieurs** » comprend la maintenance, l'assurance, la documentation générale, les retours sur dépôt-vente d'ouvrages et les frais de séminaire.

Analyse : La baisse par rapport à 2019 est due à l'annulation du congrès annuel et du festival de Ménagoute.

La rubrique « **Autres services extérieurs** » comprend les honoraires, la publicité, le développement des sites Internet, les catalogues et imprimés, les déplacements et frais de réception, l'affranchissement, les services bancaires, les cotisations et frais divers.

Analyse : La variation par rapport à 2019 s'explique par l'augmentation en 2020 des coûts liés au développement d'outils, dont :

- Le développement de modules Geonature pour plusieurs programmes : 20 000 €,
- Life Croaa : 16 000 € pour la réalisation de vidéos,
- "Un Dragon ! dans mon jardin ?" : 5 000 € pour la réalisation d'un clip vidéo,

L'écart s'explique également avec la diminution des frais de déplacements (- 14 000 €) et l'annulation du congrès (- 9 000 €).

La rubrique « **Charges de personnel** » comprend les rémunérations versées au personnel salarié, les charges sociales les provisions et charges liées aux congés payés, et les indemnités diverses.

Analyse : L'augmentation par rapport à 2019 s'explique par l'évolution de l'équipe salariée :

- Embauche de deux salariées à temps plein : Audrey Trochet à compter de janvier 2020 au poste de chargée de mission Suivi des populations et Delphine Gambaiani à compter de mars 2020 au poste de chargée de mission Tortues marines,
- Embauche de Marie Filipe à mi-temps d'octobre à décembre 2020 au poste de géomaticienne.

La rubrique « **Dotations aux amortissements** » comprend les charges liées aux immobilisations corporelles et incorporelles.

Analyse : La baisse par rapport à 2019 s'explique par certains investissements étant arrivés en fin d'amortissement.

La rubrique « **Reports en fonds dédiés** » a été rajoutée cette année pour que la présentation des comptes soient conformes au règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif à la présentation des comptes annuels des associations. Elle comptabilise en charge la partie des subventions annuelles perçues au cours de l'année qui n'a pas pu être utilisée conformément à l'engagement initial. Ce même montant est reporté au passif du bilan.

Analyse : Le montant indiqué pour 2020 correspond à des subventions accordées dans le cadre du Life Croaa.

La rubrique « **Valorisation du bénévolat** » comprend la valeur des heures réalisées et recensées par l'ensemble des bénévoles, au tarif du SMIC brut, soit 11€.

Analyse : La baisse par rapport à 2019 est due à l'annulation du congrès annuel et du festival de Ménigoute.

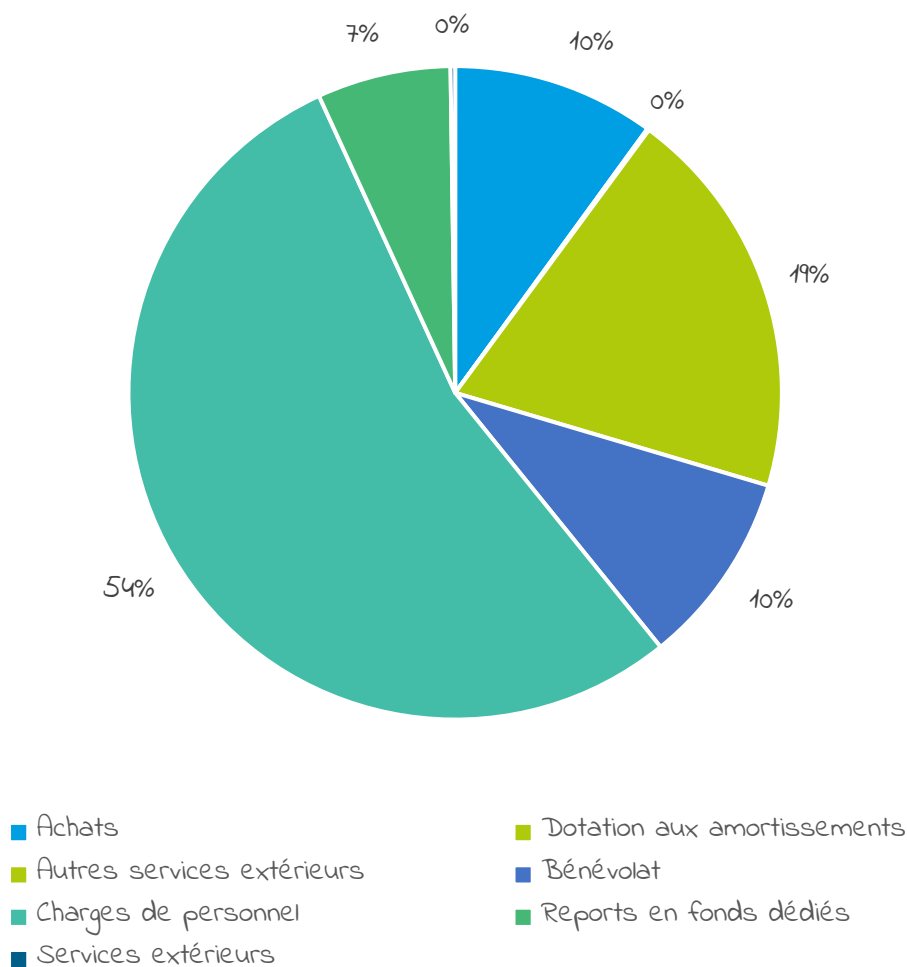


Figure 1. Répartition des charges en 2020

SOCIETE HERPETOLOGIQUE DE FRANCE - Compte de résultat 2020

CHARGES

CHARGES		31/12/2020	31/12/2019	variation
CHARGES D'EXPLOITATION				
60	ACHATS			
6037	Variation stock à la revente	33,54 €	453,45 €	-93%
604	Achats d'études et prestations de service	37 378,19 €	22 262,58 €	+68%
6063	Fournitures d'entretien et petits équipements	374,68 €	298,00 €	+26%
6064	Fournitures administratives	658,59 €	735,64 €	-10%
60641	Matériel Informatique	1 430,37 €	152,99 €	+835%
6071	Achats marchandises pour revente	0,00 €	81,26 €	-100%
TOTAL		39 875,37 €	23 983,92 €	+66%
61	SERVICES EXTERIEURS			
6156	Maintenance	638,40 €	562,60 €	+13%
616	Assurance multirisques	267,09 €	231,04 €	+16%
6181	Documentation générale	0,00 €	837,90 €	-100%
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences	0,00 €	910,00 €	-100%
TOTAL		905,49 €	2 541,54 €	-64%
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 920,00 €	4 776,00 €	+3%
623	Publicité, publications, relations publiques	24 227,42 €	4 454,04 €	+444%
62331	Site Internet	26 092,80 €	8 108,15 €	+222%
6236	Catalogues et imprimés	10 746,94 €	12 907,39 €	-17%
625	Déplacements - salariés	6 485,05 €	13 280,43 €	-51%
6251/11	Déplacements - admin., bénévoles et autres	590,51 €	8 015,75 €	-93%
6257	Mission réception	0,00 €	11 237,35 €	-100%
6262	Téléphone	412,69 €	0,00 €	
6263	Affranchissements	1 704,16 €	2 433,72 €	-30%
6264	Internet	946,66 €	724,02 €	+31%
627	Services bancaires et ass	1 322,98 €	2 344,95 €	-44%
628	Divers (frais organisation, cotisations,...)	50,00 €	350,00 €	-86%
6281	Concours divers (cotisations)	33,00 €	533,00 €	-94%
TOTAL		77 532,21 €	69 164,80 €	+12%
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS			
6333	Participation à la formation professionnelle	3 609,00 €	2 158,00 €	+67%
TOTAL		3 609,00 €	2 158,00 €	+67%
64	CHARGES DE PERSONNEL			
6411	Rémunération personnel (brut)	149 925,17 €	98 124,34 €	+53%
6412	Provision congés payés	3 829,07 €	-2 195,28 €	-274%
6414	Indemnités et avantages divers	6 097,97 €	3 896,02 €	+57%
6451	Charges de sécurité sociales et autres	49 369,08 €	31 670,15 €	+56%
6458	Cotisations sur congés	1 394,58 €	-590,01 €	-336%
648	Médecine du travail	648,76 €	443,16 €	+46%
TOTAL		211 264,63 €	131 348,38 €	+61%
		214 873,63 €	133 506,38 €	+61%
68	DOT AUX AMORT., PROVISIONS ET ENGAGEMENTS			
68111	Dotation aux amorts - Immos incorporelles	73,67 €	226,90 €	-68%
68112	Dotation aux amorts - Immos corporelles	307,00 €	1 035,71 €	-70%
6894	Reports en Fonds dédiés	26 355,86 €		
TOTAL DOT.AMORTISSEMENT ET PROVISIONS		26 736,53 €	1 262,61 €	+2018%
		380,67 €	1 262,61 €	-70%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		359 923,23 €	230 459,25 €	+56%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
861	Bénévolat	38 192,00 €	45 023,00 €	-15%
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		38 192,00 €	45 023,00 €	-15%
TOTAL DES CHARGES		398 115,23 €	275 482,25 €	+45%

Produits 2020

Les produits perçus sur l'exercice 2020 s'élèvent à **419 832.08 €** (+59 % par rapport à 2019) :

	2020
Prestations de services	28 600 € (+335 %)
Autres produits	2 375.14 € (-87 %)
Subventions d'exploitation	355 259.41 € (+94 %)
Cotisations	11 829 € (-11 %)
Dons	20 556.00 € (-0.5 %)
Transferts de charges d'exploitation	937.17 € (-31 %)
Produits financiers	275.36 € (-27 %)
Valorisation du bénévolat	38 192 € (-15 %)

La rubrique « **Prestations de services** » dépend des sollicitations extérieures et du plan de charge de l'équipe salariée.

Analyse : Elles sont nettement supérieures par rapport à 2019, ci-dessous les principales prestations réalisées en 2020 :

- Pour l'Office National des Forêts (ONF) : participation à la mise en œuvre des PNA Pélobate brun (*Pelobates fuscus*), Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) et Crapaud vert (*Bufotes viridis*), formation sur la biologie de la conservation et la réglementation appliquée à l'herpétofaune (22 100 €),
- Pour l'association Cerato : analyse statistique pour les projets "Trame verte et bleue Guyane" (1 400 €),
- Pour l'EPTB d'Ardèche : mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du plan de gestion en faveur de la Cistude d'Europe dans la boucle de Chauzon (900 €),
- Pour le CEN Savoie : prestation de Capture-Marquage-Recapture (CMR) de Cistudes d'Europe au Lac du Bourget (4 200 €).

La rubrique « **Autres produits** » comprend les abonnements au bulletin, la vente de livres et goodies et les produits des activités annexes (inscriptions et repas des congressistes).

Analyse : La baisse par rapport à 2019 est due à l'annulation du congrès annuel et du festival de Ménagoute.

La rubrique « **Subventions d'exploitation** » comprend l'ensemble des aides publiques perçues dans le cadre de projets spécifiques, réalisés dans la limite du plan de charge de l'équipe salariée.

Analyse : Elles sont nettement supérieures par rapport à 2020, ci-dessous la présentation de l'ensemble des projets réalisés en 2020 :

- Programme LIFE CROAA Control strategies Of Alien invasive Amphibians (Commission Européenne et cofinanceurs : Agence de l'Eau Adour Garonne, Dreal et Région Nouvelle Aquitaine),
- Plan de surveillance des tortues marines de Méditerranée française pour la DCSMM (OFB)
- PNA II en faveur de la Cistude d'Europe 2020-2029 : finalisation de la rédaction, animation et mise en œuvre d'actions (Dreal Auvergne Rhône-Alpes),
- PNA II en faveur du Lézard ocellé 2020-2029 : animation et mise en œuvre d'actions (Dreal Nouvelle Aquitaine),

- Réalisation d'un diagnostic sur les *Anomaloglossus* dans le cadre de la rédaction du PNA en faveur des *Harttiella* et des *Anomaloglossus* de Guyane (DEAL Guyane,
- Évaluation préalable visant à définir la pertinence de la rédaction d'un programme national en faveur des serpents de France métropolitaine (MTE),
- Étude préalable sur les amphibiens endémiques de France métropolitaine (MTE),
- Suivi de l'état des populations d'Amphibiens et Reptiles sur le long terme – Programmes POP (MTE),
- Gestion et administration de la base nationale de données herpétologiques (MTE),
- Amélioration des connaissances de répartition du complexe des Grenouilles vertes (MTE),
- Programme "Un Dragon ? Dans mon jardin !" (MTE).

Ci-dessous un focus sur les subventions d'exploitations, présentées par projet et par financeur.

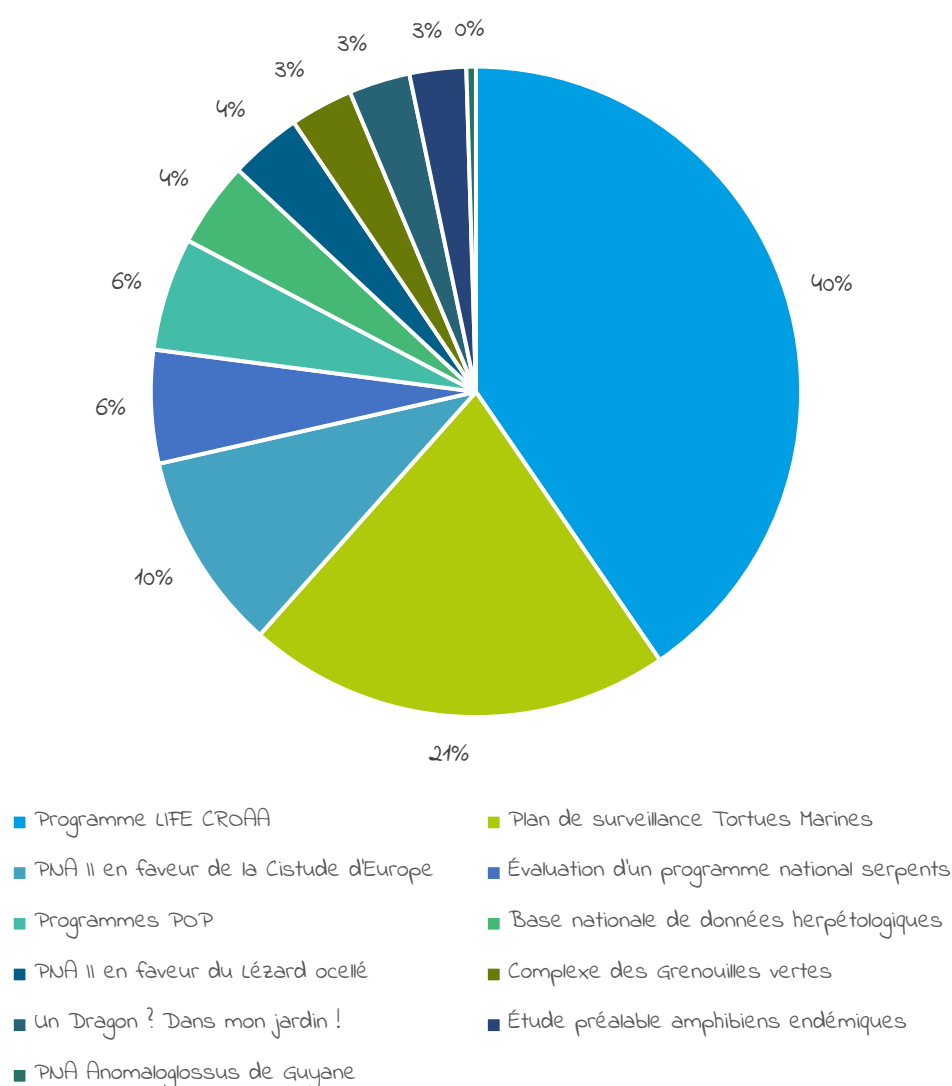


Figure 2. Répartition des subventions d'exploitation par projet

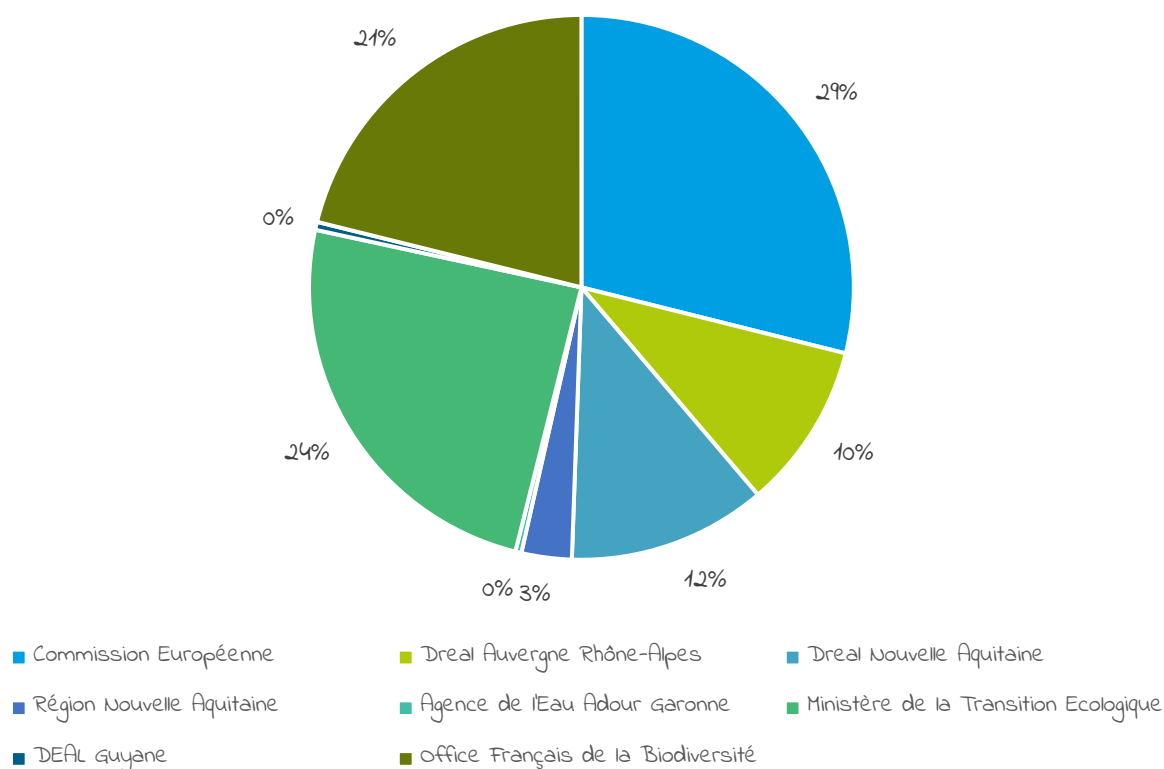


Figure 3. Répartition des subventions d'exploitation par financeur

La rubrique « **Cotisations** » comprend l'ensemble des cotisations enregistrées sur l'année, incluant l'option au bulletin scientifique.

Analyse : La baisse par rapport à 2019 est due à l'annulation du congrès annuel et du festival de Ménigoute, événements pendant lesquels nous enregistrons habituellement des renouvellements d'adhésion.

La rubrique « **Dons** » comprend l'ensemble des dons enregistrés sur l'année.

Analyse : Le montant de 20 556.00 € comprend 556 € versés par les adhérents et 20 000 € par l'association Beauval Nature dans le cadre du programme LIFE CROAA.

La rubrique « **Transferts de charges d'exploitation** » comprend les contreparties d'opérations comptables ne pouvant être affectées directement.

Analyse : Le montant de 937.17 € il correspond aux indemnités journalières perçues directement par la Sécurité Sociale suite à 2 arrêts maladie avec maintien de salaire.

La rubrique « **Produits financiers** » comprend les revenus liés à la gestion financière de l'association.

Analyse : Le montant de 275.36 € correspond aux intérêts financiers perçus sur l'année.

La rubrique « **Valorisation du bénévolat** » comprend la valeur des heures réalisées et recensées par l'ensemble des bénévoles, au tarif du SMIC brut, soit 11€.

Analyse : La baisse par rapport à 2019 est due à l'annulation du congrès annuel et du festival de Ménigoute.

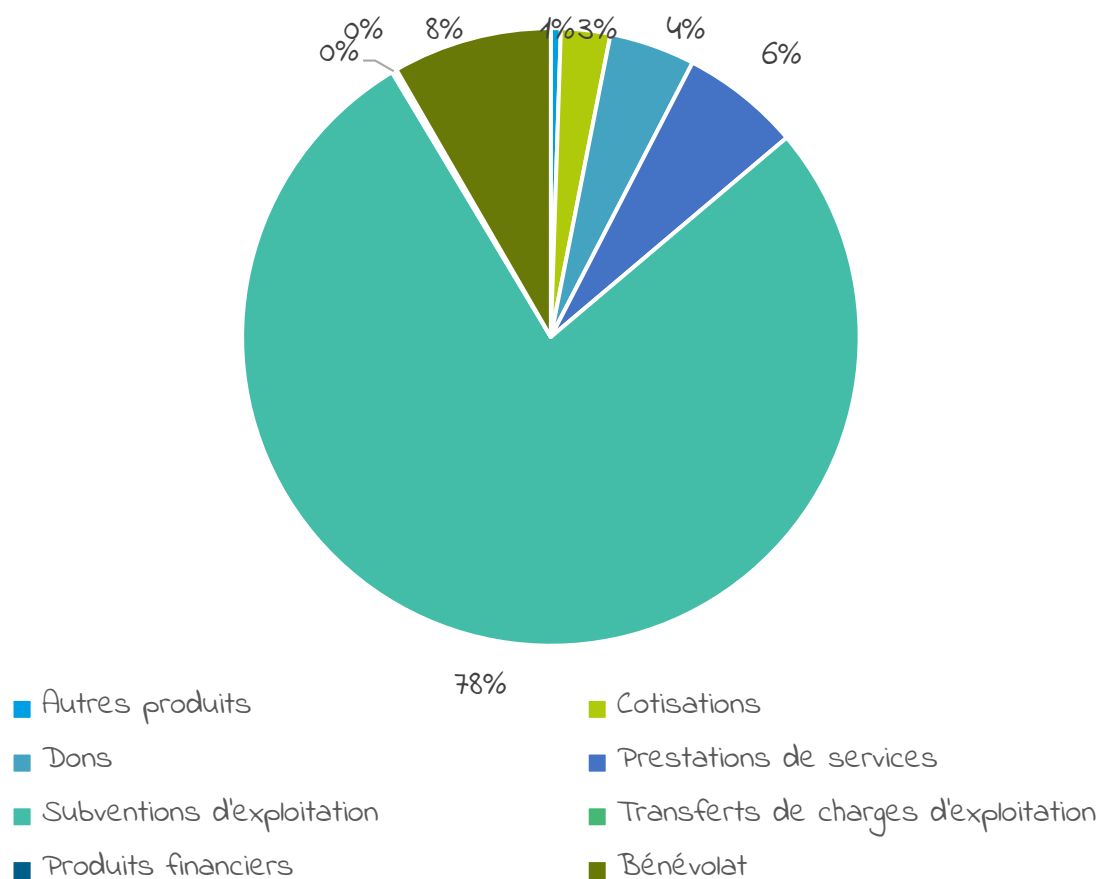


Figure 4. Répartition des produits en 2020

Pour la 5^{ème} année consécutive, la SHF affiche un résultat excédentaire à hauteur de 59 908.85 € pour l'exercice 2020.

Au-delà de la bonne gestion financière de l'association, ce résultat excédentaire important s'explique par le fait que les charges indirectes supportées (comprenant l'ensemble des charges non liées aux projets bénéficiant de financements), représentent seulement 6 % des charges directes en 2020, contre 11.25 % en 2019.

Cela s'explique par le contexte sanitaire particulier qui a engendré :

- **Une très forte baisse des déplacements de l'équipe salariée et des membres du conseil d'administration,**
- **L'annulation du congrès annuel et du festival de Ménigoute,**
- **La tenue de l'Assemblée Générale en visioconférence.**

SOCIETE HERPETOLOGIQUE DE FRANCE - Compte de résultat 2020

PRODUITS

PRODUITS		31/12/2020	31/12/2019	variation
PRODUITS D'EXPLOITATION				
70	VENTE DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICE			
7012	Vente de bulletins	2 131,10 €	2 413,00 €	-12%
706	Prestations de services	28 600,00 €	6 575,00 €	+335%
7071	Vente de livres et accessoires	0,00 €	1 992,73 €	-100%
708	Produits des activités annexes	244,04 €	14 069,56 €	-98%
	TOTAL	30 975,14 €	25 050,29 €	+24%
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
742	Subventions d'exploitation affectées	355 259,41 €	182 973,88 €	+94%
	TOTAL	355 259,41 €	182 973,88 €	+94%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
754	Dons manuels	20 556,00 €		-4%
7561	Cotisations sans contrepartie	7 068,00 €	33 882,50 €	
7562	Options au bulletin	4 761,00 €		
758	Produits divers de gestion courante			-
	TOTAL	32 385,00 €	33 882,50 €	-4%
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
791	Transferts de charges d'exploitation	937,17 €	1 358,50 €	-31%
	TOTAL	937,17 €	1 358,50 €	-31%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		419 556,72 €	243 265,17 €	+72%
PRODUITS FINANCIERS				
768	Autres produits financiers	275,36 €	379,69 €	-27%
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		275,36 €	379,69 €	-27%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
770	Produits exceptionnels			-
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00 €	0,00 €	-
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
871	Bénévolat	38 192,00 €	45 023,00 €	-15%
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		38 192,00 €	45 023,00 €	-15%
TOTAL DES PRODUITS		458 024,08 €	288 667,86 €	+59%

Bilan

Globalement, le bilan comptable 2020 est supérieur de 11 % à celui de 2019.

Présentation de l'actif d'un montant total de **489 288.20 €** pour l'exercice 2020, qui correspond au patrimoine de l'association :

- ⊙ L'actif immobilisé net s'élève à 155.86 € (-62 % par rapport à 2019)
 - Immobilisations corporelles : 94.40 € (-76 %)
 - Immobilisations incorporelles : 61.46 € (+467 %)
- ⊙ L'actif circulant s'élève à 489 132.34 € (+11 % par rapport à 2019)
 - Stocks et marchandises : 1 731.81 € (-2 %)
 - Créances : 30 537.25 € (+18 %)
 - Disponibilités : 456 368.28 € (+10 %)
 - Charges constatées d'avance : 495.00 € (0 en 2019)

Présentation du passif d'un montant total de **489 288.20 €** pour l'exercice 2020, qui correspond aux ressources financières de l'association :

- ⊙ Les fonds propres s'élèvent à 211 395.65 € (+40 % par rapport à 2019)
 - Fonds associatifs sans droit de reprise : 89 839.45 € (idem)
 - Report à nouveau : 61 647.35 € (+27 %)
 - Résultat de l'exercice : 59 908.85 € (+354 %)
- ⊙ Les fonds dédiés s'élèvent à 26 355.86 € (0 en 2019)
- ⊙ Les dettes s'élèvent à 251 536.69 € (-13 % par rapport à 2019)
 - Dettes fournisseurs : 13 882.82 € (+42 %)
 - Dettes fiscales et sociales : 48 504.90 € (+160 %)
 - Autres dettes : 106 969.82 € (+54 %)
 - Produits constatés d'avance : 82 179.15 € (-57 %)

Exercice comptable 2020 - SOCIETE HERPETOLOGIQUE DE FRANCE - Bilan

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019	variation
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	94,40 €	401,40 €	-76%
Immobilisations incorporelles	61,46 €	10,83 €	+467%
TOTAL	155,86 €	412,23 €	-62%
Actif circulant			
Stocks et marchandises	1 731,81 €	1 765,35 €	-2%
Créances	30 537,25 €	25 853,00 €	+18%
Disponibilités	456 368,28 €	413 632,69 €	+10%
Charges constatées d'avance	495,00 €		
TOTAL	489 132,34 €	441 251,04 €	+11%
TOTAL GENERAL	489 288,20 €	441 663,27 €	+11%

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019	variation
Fonds propres			
Fonds associatifs	89 839,45 €	89 839,45 €	-
Report à nouveau	61 647,35 €	48 461,74 €	+27%
Résultat de l'exercice	59 908,85 €	13 185,61 €	+354%
TOTAL	211 395,65 €	151 486,80 €	+40%
Fonds dédiés			
Fonds dédiés	26 355,86 €		
TOTAL	26 355,86 €	0,00 €	
Dettes			
Dettes fournisseurs	13 882,82 €	9 746,72 €	+42%
Dettes fiscales et sociales	48 504,90 €	18 624,80 €	+160%
Autres dettes	106 969,82 €	69 294,64 €	+54%
Produits constatés d'avance	82 179,15 €	192 510,31 €	-57%
TOTAL	251 536,69 €	290 176,47 €	-13%
TOTAL GENERAL	489 288,20 €	441 663,27 €	+11%

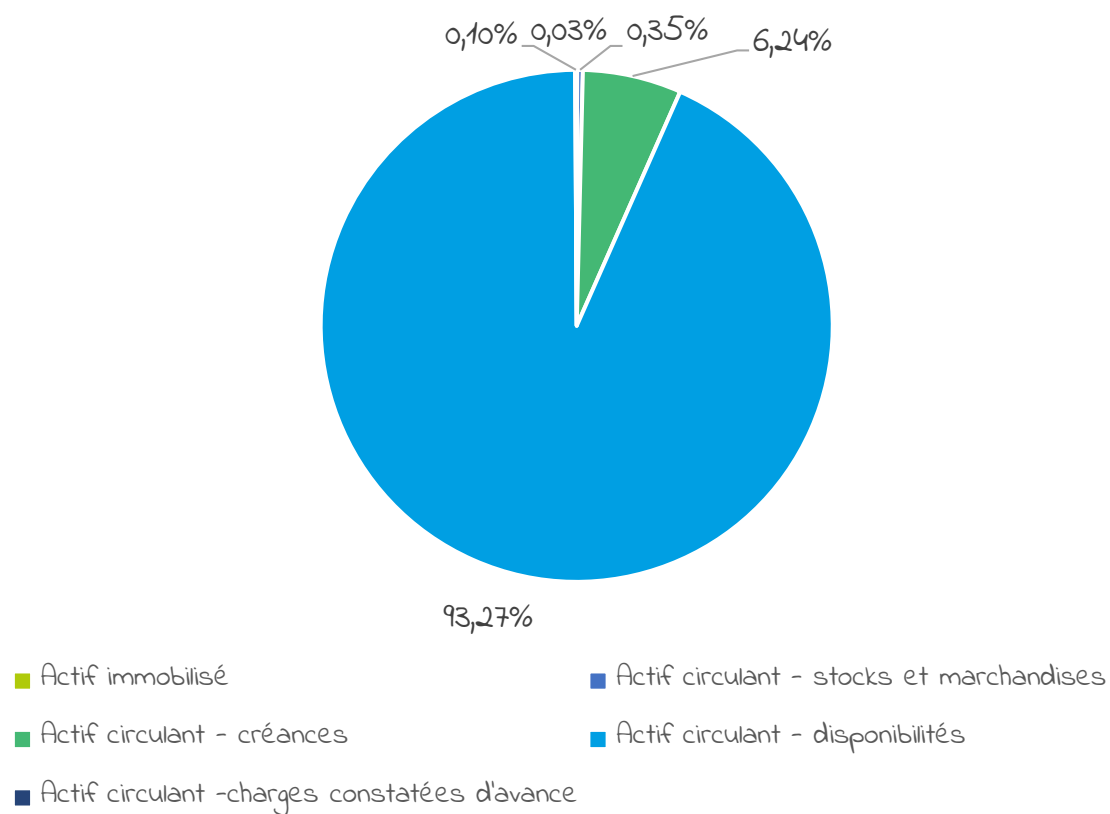


Figure 6. Actif 2020

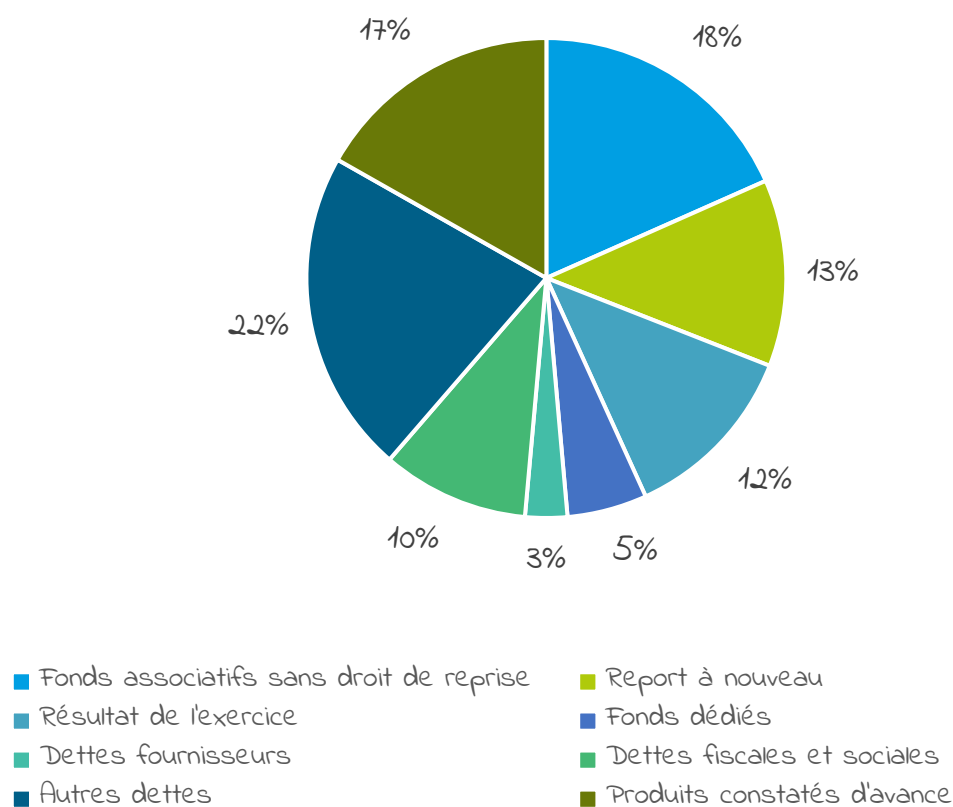


Figure 5. Passif 2020

